

Procès-Verbal du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

**Le mardi 15 décembre 2020
à 18h30**

SALLE L'AMPHI - Pôle intercommunal

Étaient présents :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	BERTREL	Jérémy
BANNES	GASNIER	Jérôme
BAZOUGERS	LANDELLE	Jérôme
BAZOUGERS	LEVEILLE	Emilie
BAZOUGERS	GAHERY	Estelle
BEAUMONT PIED DE BOEUF	SEURIN	Eric
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	LE GRAET	Sylvain
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
COSSE EN CHAMPAGNE	FOUCHER	Stéphane
GREZ EN BOUERE	BOULAY	Didier
GREZ EN BOUERE	GALAS	Emilie
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTÉ	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis
LE BURET	CATILLON	Didier
MAISONCELLES DU MAINE	BOURGEAIS	Michel

MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	FORET	Florence
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
MESLAY DU MAINE	SUREAU	Gwénola
MESLAY DU MAINE	CAUCHOIS	Xavier
MESLAY DU MAINE	JARDIN	Véronique
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse
PREAUX	FOUCAULT	Roland
RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	HAMOND	Yannick
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude
VAL DU MAINE	LAVOUE	Isabel
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	FRETIGNE	Cécile
VILLIERS CHARLEMAGNE	CORNILLE	Alain

Secrétaire de séance : Jérôme GASNIER

Étaient absents excusés : Madame et Messieurs Mahieu Céline - Desnoë Stéphane - Boizard Bernard

Assistait également à la séance: Sylvie Landelle – DGS



ORDRE DU JOUR

I – Procès-Verbal du Conseil du 24 novembre 2020	3
II – Rapport de la commission Communication - Développement numérique et des usages du 1 ^{er} décembre 2020	3
III – Rapport budgétaire de la commission Voirie du 3 décembre 2020	10
IV – Rapport budgétaire de la commission Tourisme-Patrimoine du 7 décembre 2020	17
V – Rapport budgétaire de la commission Déchets environnement du 14 décembre 2020.....	29
VI – Affaires financières ; Décisions Modificatives - analyse offres prêts.....	36
VII – Décisions du Président et du Bureau.....	41
VIII - Demande fonds DETR et DSIL 2021 et plan de relance Région - Annule et remplace.....	45
IX - Dossier AZUREO	47

I – Procès-Verbal du Conseil du 24 novembre 2020

Rapporteur : Jacky Chauveau, Président

Le Président présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la réunion du conseil 24 novembre 2020. Le Conseil de Communauté approuve le procès-verbal à l'unanimité

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil de Communauté approuve le procès-verbal à l'unanimité.

II – Rapport de la commission Communication - Développement numérique et des usages du 1^{er} décembre 2020

Rapporteur : Marie-Claude Helbert, vice-Présidente



Commission Communication,
développement numérique et
développement des usages numériques

Ordre du jour :

- Présentation de l'application IntraMuros
- Agence de Communication Intercommunale
- Communication interne pour les élus
- Questions diverses



PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous



1 : Présentation de l'application



Courte vidéo de présentation (1min30) :
<https://www.youtube.com/watch?v=hb9XI8T4Mjo>

L'application IntraMuros permet d'**informer**, d'**alerter** et de faire **participer** les administrés à la vie locale.

Ils reçoivent les alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au **journal** de la commune, aux événements de leur **bassin de vie** et aux points d'intérêt **touristiques**.

Ils utilisent **les services** mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces...

Quelques chiffres :

- IntraMuros compte **25 intercommunalités** et **1100 communes** adhérentes
- IntraMuros est présent dans **75 départements** français
- **80 %** des français disposent d'un smartphone

Tarifs :

**TARIF EPCI : 100 € + 0,01 € PAR HABITANT / MOIS
SOIT 240,00 € PAR MOIS**

**SI PAS D'ABONNEMENT UNIQUE POUR LE TERRITOIRE, TARIF PAR
COMMUNE :**

Moins de 150 habitants	Entre 150 et 300 habitants	Entre 301 et 500 habitants
€ 5 /mois	€ 10 /mois	€ 15 /mois
Entre 501 et 1 000 habitants	Entre 1 001 et 2 000 habitants	Entre 2 001 et 3 500 habitants
€ 20 /mois	€ 35 /mois	€ 45 /mois
Entre 3 501 et 5 000 habitants	Entre 5 001 et 10 000 habitants	Plus de 10 000 habitants
€ 60 /mois	€ 75 /mois	0,01€/hab (mensuel)

Questions réponses :

1) Quelle proportion d'habitants équipés d'un smartphone sont susceptibles de télécharger l'application ?

Il n'est pas possible de répondre à cette question localement mais 80% des Français possèdent un smartphone et peuvent donc sans surcoût télécharger l'application.

2) Quel lien avec les sites internet déjà existants ?

A la différence des sites Internet, les informations postées par les communes arrivent sous forme de notification sur l'écran des personnes abonnées. L'information arrive donc directement à l'utilisateur, contrairement aux sites Internet qui nécessitent une démarche volontaire de la personne en question. Dans le cas d'une information intercommunale, les notifications apparaissent sur l'écran des abonnées de toutes les communes composant l'EPCI.

Autre avantage : il est possible de dupliquer automatiquement l'agenda sur [IntraMuros](#) vers le site Internet de la commune. Une seule saisie est donc nécessaire.

3) Quels moyens humains pour alimenter l'application ?

L'application étant très intuitive, la mise en ligne d'informations est très simple. Cette information a été confirmée par Françoise Moreau, adjointe à la mairie de Meslay-du-Maine, qui utilise l'application depuis quelques mois. L'essentiel du travail est la constitution de la base de données au lancement de l'application (infos commerces, services, écoles, etc...)

Questions réponses (suite) :

4) Quelle modération?

La mairie peut décider d'être la seule contributrice mais peut également nommer des responsables associatifs pour alimenter l'application avec d'autres informations (comité des fêtes, associations sportives...). Dans tous les cas, la création d'une « charte éditoriale » (choix et fréquence des sujets, définition des rôles de chacun, choix des rubriques...) est importante au lancement de l'application.

5) Quels moyens pour informer les habitants de la présence sur l'application ?

La société qui a créé IntraMuros met à disposition des affiches type. Le service communication de la Communauté de communes assurera en complément une campagne de communication pour inviter les habitants à télécharger l'application (articles journal et Com2Com, posts sur les réseaux sociaux, campagne d'affichage...)

6) Quelle formation pour les élus et/ou secrétaires de mairie ?

Il sera possible d'organiser des formations groupées dans les locaux de la communauté de communes et animées par des collaborateurs de la société IntraMuros. Ces formations sont comprises dans l'abonnement et n'auront donc pas de coût supplémentaire.

7) Quel engagement ?

La convention sera signée pour une durée de 3 ans, mais l'engagement minimum est d'un an

Avis de la commission :

Après présentation de l'application par l'un de ses créateurs, la commission a pu échanger sur les questions à soulever. La phase de test sur la commune de Meslay-du-Maine étant concluante, les élus de la commission souhaitent l'élargir sur le territoire intercommunal.

La commission souligne l'intérêt d'un tel outil pour les habitants et émet un avis favorable à l'adhésion au service IntraMuros par la Communauté de communes mais souhaite proposer au Conseil Communautaire une clé de répartition afin que chaque commune participe financièrement au service :

- Communauté de communes : 100 euros HT / mois
- Commune de - 1000 habitants : 5 euros HT / mois
- Commune de 1001 à 2000 habitants : 10 euros HT / mois
- Commune de + 2001 habitants : 15 euros HT / mois

2 : Agence de Communication Intercommunale

A : Bilan des questionnaires

En octobre 2020 a été diffusé un questionnaire portant sur les moyens de communication des différentes communes du territoire.

Sur les 22 communes :

- **9 ont répondu au questionnaire en ligne** : Saint-Denis-du-Maine, Arquenay, Chémeré le Roi, La Bazouge-de-Chémeré, Maisoncelles-du-Maine, Bazougers, Ruillé-Froid-Fonds, Val-du-Maine, Saint-Charles-la-Forêt
- **2 ont sollicité un RDV pour échanger en visu sur leur communication** : Meslay-du-Maine et Saint-Loup-du-Dorat

Les réseaux sociaux :

- **4 communes sur 11 disposent d'un compte sur le réseau social Facebook**
- **les principaux freins au développement des communes sur les réseaux sociaux (au nombre de votes) : autre (4 réponses) manque d'intérêt (3 réponses), manque de formation (2 réponses), crainte vis-à-vis de ces médias (2 réponses), manque de temps (1 réponse)**
- **100% des communes ayant répondu en ligne ne comptent pas se développer sur les réseaux sociaux**

Les bulletins communaux :

- 100% des communes éditent un bulletin communal. Seule 1 commune en publie plus d'un par an.
- la période de diffusion plébiscitée est la fin d'année ou le début d'année civile
- Seules 3 communes sont prêtes à modifier la périodicité de leur diffusion
- Rédaction effectuée à 100% par le/la secrétaire de mairie ou les élu(e)s
- 5 communes sur 11 font appel à un professionnel pour la mise en page du bulletin
- 7 communes sur 11 font appel à un imprimeur professionnel
- 7 communes sur 11 souhaitent une refonte graphique de leur bulletin et un accompagnement du service Communication à ce sujet

La charte graphique :

- 9 communes sur 11 disposent d'un logo et seulement 2 souhaitent le voir évoluer
- 6 communes sur 11 disposent d'une charte graphique et 2 souhaitent la voir évoluer. Sur les 5 qui n'en disposent pas encore, 4 communes aimeraient créer une charte graphique.

Bilan :

Au vu de ces retours, une tendance se dessine concernant les missions qui pourraient être dévolues à l'Agence de Communication Intercommunale

LES MISSIONS ET ACCOMPAGNEMENTS PRIORITAIRES :

- Conseil en communication
- Mise en page des bulletins communaux ou autres supports de communication
- Création de logo et de chartes graphiques
- Conseil et accompagnement pour la création d'un site internet

Bilan (suite) :

LES MISSIONS ET ACCOMPAGNEMENTS OPTIONNELS :

- **Stratégie Réseaux sociaux / Accompagnement à la mise en place**
- **Constitution de banques photos des communes**

Avis de la commission :

Au vu des retours des questionnaires, la commission valide les missions prioritaires et optionnelles telles que présentées plus haut dans ces pages. Vu le nombre de communes intéressées pour la refonte des bulletins communaux et la période de diffusion concentrée sur la fin d'année, la commission alerte toutefois sur la nécessité de lisser ces refontes sur plusieurs années.

La commission valide le modèle de convention présentée.

3 : Communication interne : La lettre aux élus

Lors de la dernière commission Communication en Septembre dernier a été émis le souhait de création d'une lettre aux élus.

L'objectif étant de présenter l'intercommunalité, ses services et son actualité à tous les élus du territoire.

Avis de la commission :

Après un temps d'échange, la commission propose que cette lettre d'informations soit semestrielle, et envoyée de façon numérique et dématérialisée aux élus intercommunaux et communaux.

Les rubriques pourraient être les suivantes :

- Présentation des services intercommunaux
- Zoom sur un projet, une action ou un outil spécifique
- Portraits d'élus et d'agents
- Les mouvements de personnel
- En direct des communes

Dossier Intramuros : Le Président propose de reporter ce dossier à une prochaine commission afin d'étudier la concurrence et notamment ce que propose gratuitement Berger Levraut qui équipe plusieurs mairies en logiciel comptabilité.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité ;
 - Valide les missions prioritaires de l'Agence de Communication Intercommunale
 - Valide la convention Agence de Communication Intercommunale
 - Autorise le Président et/ou la vice-Présidente à signer les documents inhérents aux présents dossiers

III – Rapport budgétaire de la commission Voirie du 3 décembre 2020

Rapporteur : Jacky Chauveau, Président

SYNTHÈSE VOIRIE

I – ACTION : VOIRIE

A - AMBITION DU PROGRAMME

Assurer la sécurité des usagers en maintenant un bon état d'entretien sur les 88 kilomètres de voirie d'intérêt communautaire et de la voirie communautaire.

B - OBJECTIFS POUR 2021

- Réaliser les travaux d'entretien des voiries communautaires et d'intérêt communautaire.
- Assurer l'entretien des dépendances : broyage des accotements, élagage des fossés et talus.
- Assurer l'entretien de l'éclairage public.
- Assurer l'entretien des ouvrages d'arts.

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Rapport V – 02

TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre d'un nouveau groupement de commande, une consultation du marché de travaux de voirie a été lancée au cours du premier trimestre en 2017. L'entreprise COLAS située à Allonnes a été retenue. Il s'agit d'un marché à bons de commande reconductible 3 fois dans la limite de la durée maximale de 4 ans (2017 à 2021).

La Commission Voirie propose le lancement de la consultation du marché Voirie 2021-2025 par le biais d'un groupement de commande. Une convention sera adressée à chaque commune pour avis et approbation.

Le programme 2021 porte sur la réfection :

- VIC 2 des Blanchetières à Maisoncelles du Maine : 12 085 m²

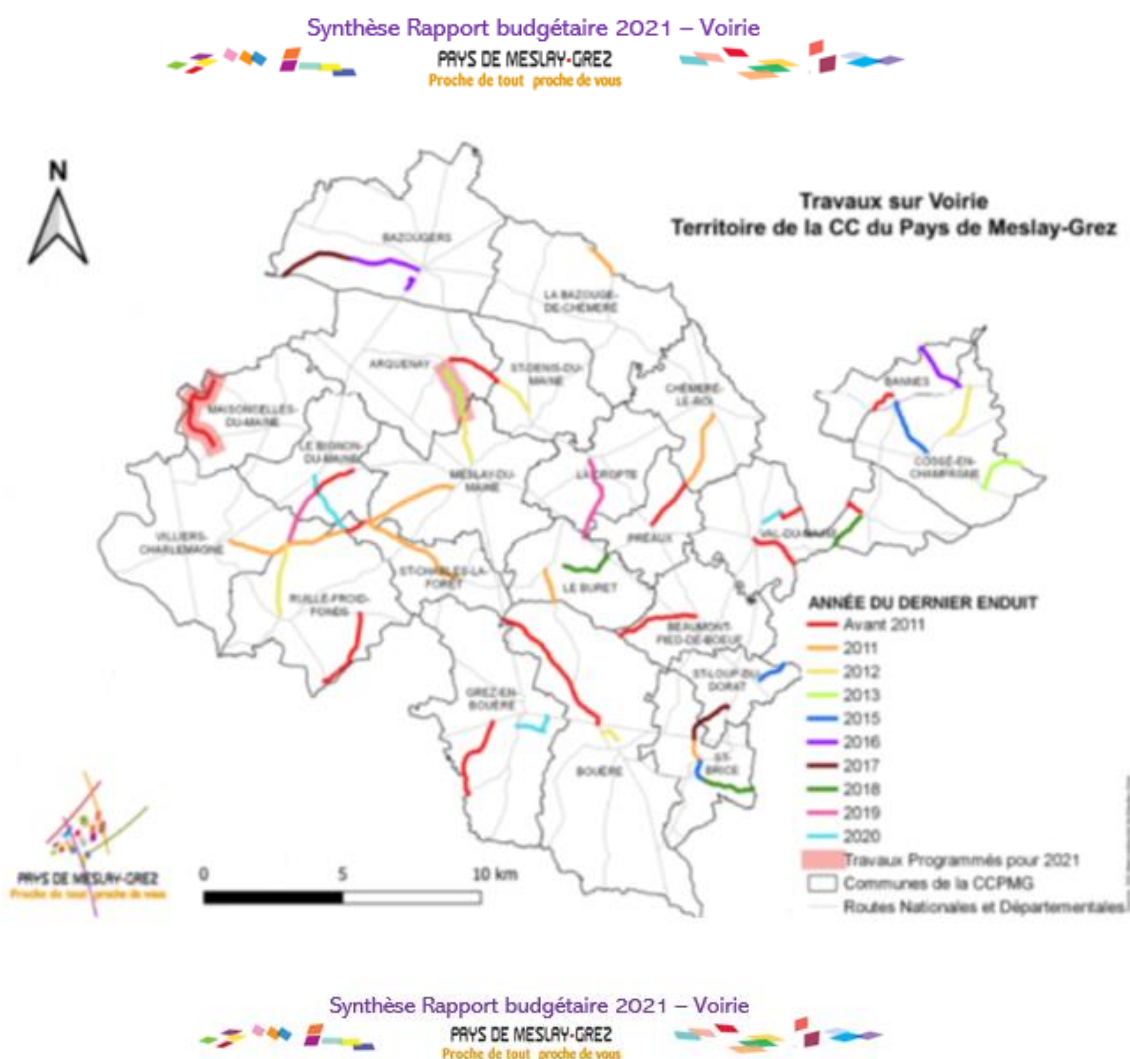
- - VIC 5 du Buru à Arquenay : 7 570 m²

- Soit 6,1% de la surface totale,

La Commission propose d'inscrire la somme de 68 000€ TTC au BP 2021 correspondant à ces travaux.

La commission Voirie propose une rencontre avec les syndicats de Bassin pour déterminer la répartition technique et financière des travaux portant sur les ouvrages d'art.

La commission propose d'envisager l'allotissement du Marché (Lot Reprofilage Enrobé + Lot enduit avec rechargement et PATA)



Rapport V – 02

TRAVAUX DE VOIRIE (suite)

1 - Point à temps :

La Commission propose pour 2021 :

- d'inscrire la somme de 9 000€ TTC correspondant aux travaux de point à temps y compris éventuellement le reprofilage en enrobé BB 0/6.

2 - Accotements et fossés :

Le marché curage de fossés a été notifié à l'entreprise REMON en date du 21 Novembre 2018. Il s'agit d'un marché à bons de commande reconductible 3 fois dans la limite de la durée maximale de 4 ans.

La Commission propose pour 2021 :

- d'inscrire la somme de 18 000 € TTC correspondant aux travaux «Arasement, Curage»

3 - Interventions d'urgence :

La Commission propose pour 2021 :

- d'inscrire la somme de 2 500 € TTC correspondant aux interventions d'urgences

4 - Mise à disposition des communes d'enrobés à froid, de gravillons et de déchets de carrière en vue des reprises ponctuelles des voies.

La Commission propose pour 2021 :

- d'inscrire la somme de 1 500 € TTC.

5 - Signalisation verticale et horizontale :

La Commission propose pour 2021 :

- d'inscrire la somme de 1 500 € TTC correspondant aux travaux de signalisation verticale et horizontale

Rapport V – 02

TRAVAUX DE VOIRIE (suite)

5 - Radars pédagogiques :

En 2020, cinq communes ont utilisé le radar pédagogique ayant pour objectif de connaître le V85 ainsi que le trafic journalier. Il est notamment recommandé sa mise en place avant et après projet d'aménagement pour se rendre compte de l'impact des travaux. Lors de l'élaboration d'un projet ou bien d'éventuelles aménagements, le rapport d'analyse nous donne des informations primordiales sur le trafic et les vitesses pratiqués.

V85 : La vitesse V85 définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules. On assimile parfois la V85 à la vitesse pratiquée sur une route.

6 - Ouvrages d'arts :

Le patrimoine des ouvrages d'arts avec une travée supérieure à 2 m de la Communauté de Communes du Pays de Meslay sont les suivants :

- ARQUENAY : VC 5 de Buru
- BOUERE : VC 4 du Cotillon Rouge
- LA CROPTTE : VC 4 des Fours
- LA CROPTTE : VC 4 des Fours
- PREAUX : VC 3 de Chémeré
- SAINT-LOUP-DU-DORAT : VC 3 des Angevinières

Des travaux de mise en sécurité sont prévus pour l'année 2021.

La Commission propose pour 2021 :

- d'inscrire la somme de 1 500 € TTC correspondant aux travaux de réparations ponctuelles.

Proposition budgétaire des travaux de voirie 2021

TRAVAUX DE VOIRIE							
	Libellé	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé au 18/11	Prévisionnel 18/11 - 31-12	Total 2020	BP 2021
Dépenses fonctionnement Voirie							
Travaux	Point à temps	6 140,16 €	6 500,00 €	5 913,04 €	0,00 €	5 913,04 €	9 000,00 €
	Arasement curage	14 648,94 €	16 000,00 €	15 061,24 €	622,56 €	15 683,80 €	18 000,00 €
	Matériaux	1 358,64 €	1 500,00 €	660,00 €	0,00 €	660,00 €	1 500,00 €
	Signalisation	3 668,67 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
	Ouvrage d'arts	1 464,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 680,00 €	1 680,00 €	1 500,00 €
	Intervention urgences	594,00 €	2 000,00 €	3 150,98 €	0,00 €	3 150,98 €	2 500,00 €
	Petit matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €
	Publicité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total dépenses fonctionnement		27 874,41 €	29 000,00 €	24 785,26 €	2 302,56 €	27 087,82 €	34 200,00 €
Recettes fonctionnement voirie							
	Révision négative			431,56 €		431,56 €	
	FCTVA	6 069,00 €	4 757,00 €	0,00 €	4 335,00 €	4 335,00 €	5 331,00 €
Total Recettes fonctionnement		6 069,00 €	4 757,00 €	431,56 €	4 335,00 €	4 766,56 €	5 331,00 €
Dépenses investissement voirie							
Travaux	surfaces	16 905m ²	16 940m ²	16 940m ²			19 655m ²
	montant	46 211,28 €	58 500,00 €	56 016,07 €	1 094,94 €	57 111,01 €	68 000,00 €
	Radars Pédagogique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Publicité	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
Total dépenses Investissement		46 211,28 €	59 500,00 €	56 016,07 €	1 094,94 €	57 111,01 €	69 500,00 €
Recettes Investissement voirie							
	FCTVA	8 834,00 €	16 482,00 €	6 722,00 €	347,00 €	7 069,00 €	20 423,00 €
Total Recettes investissement		8 834,00 €	16 482,00 €	6 722,00 €	347,00 €	7 069,00 €	20 423,00 €
BILAN		-59 182,69 €	-67 261,00 €	-73 647,77 €	1 284,50 €	-72 363,27 €	-77 946,00 €

Rapport V - 03

ENTRETIEN DES DÉPENDANCES

Une nouvelle consultation des marchés d'entretien des dépendances a été lancée au cours du premier trimestre 2017, en vue de la réalisation du broyage des accotements, des talus et des fossés sur le territoire de la Communauté de Communes scindé en quatre secteurs pour lesquels les entreprises listées ci-dessous ont été retenues :

- Lot n°1 Secteur Bazougers : Entreprise FOURMONT
- Lot n°2 Secteur Villiers Charlemagne : Entreprise AJC
- Lot n°3 Secteur Bouère : entreprise COULON
- Lot n°4 Secteur Val du Maine : entreprise COULON

Les marchés ont été conclus pour une durée initiale d'un an à compter de leur notification le 4 mai 2017. Il s'agit d'un marché reconductible dans la limite de la durée maximale de 4 ans (2017 à 2021).

Article	Libellé	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé au 18/11	Prévisionnel 18/11 - 31-12	Total 2020	BP 2021
Dépenses fonctionnement							
615231 service 1-123	Entretien voiries et réseaux (1)	20 342,62 €	21 000,00 €	3 916,48 €	15 200,00 €	19 116,48 €	23 000,00 €
	TOTAL	20 342,62 €	21 000,00 €	3 916,48 €	15 200,00 €	19 116,48 €	23 000,00 €
Recettes fonctionnement							
Pour mémoire	Valorisation transfert de charges	16 872,04 €	16 872,04 €	16 872,04 €	16 872,04 €	16 872,04 €	16 872,04 €
744	FCTVA	5 727,00 €	3 445,00 €	642,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		22 599,04 €	20 317,04 €	17 514,04 €	16 872,04 €	16 872,04 €	16 872,04 €
Bilan							
		2 256,42 €	-882,96 €	13 597,56 €	1 672,04 €	-2 244,44 €	-8 127,96 €

La Commission propose le lancement de la consultation du marché Entretien des Dépendances. Le marché sera divisé en 4 secteurs rééquilibrés et le même candidat pourra se voir attribuer au maximum deux secteurs.

La commission propose de rectifier les points singuliers.

Synthèse Rapport budgétaire 2021 – Voirie



PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous



Rapport V – 04

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lors de sa session du 25 février 2020, le Conseil Communautaire a décidé de transférer au TEM 53, la compétence optionnelle éclairage public soit:

- La maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public, notamment les extensions, renforcements, renouvellements, les rénovations ainsi que les mises en conformité et les améliorations diverses.

- La maintenance et le fonctionnement des installations d'éclairage public comprenant notamment l'entretien préventif et les dépannages. La personne morale membre garde la faculté d'exercer les prérogatives de l'article L.1321-9 du code général des collectivités.

La Commission propose d'inscrire la somme de 3 650€ TTC au BP 2021 correspondant à ces travaux.

Rapport V – 05

DÉSHERBAGE ALTERNATIF

Les enjeux de santé publique et environnementaux notamment de préservation de la qualité de l'eau et l'évolution de la législation obligent les collectivités à revoir leur pratique de désherbage.

Il convient de dissocier les techniques préventives et les techniques curatives.

Le groupe de travail désigné en 2018 s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer différents projets.

I Les techniques Curatives

Pour les allées stabilisées, il est possible de recourir à des matériels mécaniques combinant plusieurs outils qui permettent de travailler le sol pour déraciner (sarclage) tasser et reniveler le sol.

On distingue des matériels légers autoportés avec des lames de 15-20 cm, des matériels de largeur 70 cm à conducteur marchant, et des matériels de largeur plus importante (90 cm à 160 cm) et qui nécessite l'emploi d'un tracteur d'une puissance minimale de 20 cv pour 90cm de travail, 30 cv pour 120 cm.

II - Les techniques Préventives

Pour les zones plantées, il est préconisé d'utiliser les techniques de paillage et d'avoir recours à des plantes couvre sols. Pour les voiries (bordures, pieds de murs), il est préconisé le recours à des balayeuses de voiries pour éliminer les dépôts de sédiments favorables à une installation des herbes adventices, et ainsi diminuer le nombre d'interventions curatives—un groupement de commandes pourrait être envisagé.

A été acheté début 2020, en complément du porte outil à conducteur marchant Rapid Mundo, possédant une prise de force à l'avant, le système de brosses de désherbage rotatif, avec 3 duretés de brosses.



IV – Proposition 2021

- Concernant les techniques curatives : un achat complémentaire d'outils portatifs :
Un achat complémentaire de deux désherbeurs thermiques Rippert et de deux sarcluses électriques Bahco pourrait permettre de faire face à la demande croissante et simultanée des communes pour désherber leur cimetière et pieds de murs, pour un montant total de 7850,00 € HT.
- Concernant les Techniques préventives : Un programme de « communication » basé sur le verdissement ciblé de zones particulières (cimetières pour les communes et pieds de murs pour les particuliers, pour un montant total d'environ 9800,00 € HT

La Commission propose l'achat complémentaire d'un seul désherbeur thermique Rippert et d'une seule sarcluse électrique Bahco.

La Commission propose que tout investissement soit précédé d'une démonstration et d'une communication sur les matériels existants au printemps 2021.

Rapport V – 06

PCRS – PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

1– CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La réforme « déclaration de travaux - déclaration d'intention de commencement de travaux » (DT-DICT) a pour objectif de réduire le nombre et la gravité des accidents qui sont susceptibles de se produire lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux et d'équilibrer le partage des responsabilités entre les différents acteurs. Dans cette optique, l'arrêté du 15 février 2012 impose de disposer des plans des réseaux géoréférencés fondés sur le meilleur fond de plan disponible auprès de l'autorité locale compétente.

En Mayenne, l'absence d'un fond de plan commun à l'ensemble des parties prenantes sur lequel les réseaux sont reportés, qu'ils soient sensibles ou non, est préjudiciable à la compréhension de l'occupation du sous-sol. Ce nouveau socle topographique minimal de base appelé « Plan corps de rue simplifié » (PCRS) a pour objectif de décrire l'environnement immédiat situé autour des réseaux sensibles afin de faciliter leur repérage et améliorer la sécurité des chantiers afférents.

- Une étude de faisabilité a été menée conjointement entre le Conseil départemental et Territoire d'énergie Mayenne (TE53).
- Au regard des statuts des deux collectivités et des obligations réglementaires (notamment en matière de diffusion de la donnée), TE53 se positionne comme autorité compétente locale compétente du PCRS avec le soutien du Département au sein d'un comité de pilotage.
- Le portage du projet PCRS par TE53 se fera par la mise en œuvre de conventions destinées à :
- L'acquisition du fond de plan, notamment via la conclusion de marchés publics ;
- Etablir les conditions de participation financière et de mises à disposition du PCRS entre TE53, le Département, les EPCI et les personnes privées gestionnaires de réseaux.
- Un comité de pilotage (COFIL) PCRS sera créé avec l'ensemble des financeurs pour mettre en place une gouvernance partagée de la donnée.
- L'étude technique a montré que la question de l'usage du PCRS est fondamentale et qu'au regard des coûts, il était pertinent de retenir un scénario technique multi-usages avec :
- Une orthophoto de très haute résolution sur l'ensemble du territoire (PCRS image)
- Et des données vectorielles pour la voirie en agglomération (PCRS vecteur).
- La production et la mise à jour du PCRS pour la Mayenne sur 6 ans est estimée à environ 6 millions d'euros (4 millions d'euros en investissement et environ 2 millions d'euros en fonctionnement).

PCRS – PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

2 – CONTEXTE LOCAL

Le Conseil Communautaire, lors de sa session du 10 Décembre 2019, a notamment validé:

- que le TE 53 soit l'autorité locale compétente en charge du PCRS en Mayenne.
- le principe d'adhésion par conventionnement à la mise en place du projet PCRS en Mayenne
- le principe de participation de la CCPMG au comité de pilotage.

Dans ce cadre, le TE53 a mobilisé les EPCI du fait de l'usage multiple du PCRS (gestion de la voirie, des réseaux eau et assainissement, fibre, des risques...) ainsi que les gestionnaires de réseaux privés (enedis, orange...).

Des demandes de subventions sont également sollicités auprès du programme GEOPAL de la Région des Pays de la Loire et du Fonds européen de développement régional (FEDER) qui permettront de diminuer les contributions des collectivités territoriales.

La Commission émet un avis favorable à la participation de la collectivité et à la mutualisation départementale sous l'égide du TE 53.

IV– Récapitulatif financier des Actions : Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2020	BUDGET 2021		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-02	Travaux de voirie	-72 363,27 €	103 700,00 €	25 754,00 €	-77 946,00 €
VI-03	Entretien des dépendances	2 244,44 €	23 000,00 €	16 872,04 €	-6 127,96 €
VI-04	Eclairage public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-05	Désherbage Alternatif	0,00 €	21 180,00 €	12 125,00 €	-9 055,00 €
VI-06	PCRS	0,00 €	16 364,00 €	0,00 €	-16 364,00 €
Total		-70 118,83 €	164 244,00 €	54 751,04 €	-109 492,96 €

Monsieur Franck Legeay, Maire de la Bazouge de Chémeré, regrette la faible longueur de la voirie communale de sa commune retenue comme voirie d'intérêt communautaire par rapport aux autres communes.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide le lancement de la consultation du marché Voirie 2021-2025
- Valide le lancement de la consultation du marché entretien des dépendances 2021-2025
- Valide les inscriptions budgétaires telles que présentées,
- Autorise le Président ou le vice-Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

IV – Rapport budgétaire de la commission Tourisme-Patrimoine du 7 décembre 2020

Rapporteur : Jacques Sabin, vice-Président



COMMISSION CULTURE TOURISME PATRIMOINE Lundi 7 décembre 2020 - 18h30 Amphi - Pole intercommunal Meslay du Maine				
Commune	Titre	Nom	Prénom	Statut
ARQUENAY	Madame	DE FARCY DE PONTFARCY	Béatrice	Présente
BANNES	Monsieur	CAMUS	Charles	Présent
BAZOUGERS	Madame	GAHERY	Estelle	Présente
BAZOUGERS	Madame	PELMOINE	Naura	Présente
BOUERE	Madame	TROTABAS	Caroline	Présente
COSSE EN CHAMPAGNE	Madame	LEROY	Aurélie	Présente
GREZ EN BOUERE	Madame	GALAS	Emilie	Présente
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Madame	MANDELLI MARTIN	Marie	Absente
LE BIGNON DU MAINE	Madame	PELTIER	Stéphanie	Présente
LE BURET	Madame	METEREAU	Elisabeth	Excusée
MESLAY DU MAINE	Monsieur	CAUCHOIS	Xavier	Présent
PREAUX	Madame	LANDEAU	Myriam	Présente
RUILLE FROID FONDS	Monsieur	BOURDAIS	Sébastien	Présent
ST BRICE	Monsieur	MOCHER	Frédéric	Présent
SAINT CHARLES LA FORET	Monsieur	ABAFOUR	Michel	Présent
SAINT DENIS DU MAINE	Monsieur	HAMOND	Yannick	Présent
VILLIERS CHARLEMAGNE	Monsieur	BUCHOT	André	Présent
VILLIERS CHARLEMAGNE	Monsieur	SABIN	Jacques	Présent

I - Bilan saison touristique 2020

Taux d'occupation villages vacances (arrêté au 30/11)

Chesnaie

Taux d'occupation	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chalets	54%	51%	35%	32%	30%	34,15%
Mobil-homes	66%	54%	33%	24%	28%	43,51%
Camping	9%					
Camping (11 emplacements)		41%	34%	21%	20%	17,23%

VVNJ

Taux d'occupation	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chalets	78%	51%	39%	37%	42%	45%

VVP

Taux d'occupation	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Camping	48%	36%	40%	39%	49%	45%

Comparatif des recettes (arrêté au 30/11)

		COMPARATIF			
Chesnaie	Totaux	2019	Diff 2020/2019	Objectif 2020	Diff réalisé/obj
Chalets + mobil home GDF	64 863,33 €	45 478,10 €	52 841,41 €	130 000,00 €	- 31 680,49 €
Locations Hors GDF	33 456,18 €				
Camping	3 452,80 €	7 066,30 €	- 3 613,50 €	7 500,00 €	- 4 047,20 €
Options locations	4 641,24 €	1 440,20 €	3 201,04 €		
Location loisirs	4 885,20 €	21 686,96 €	- 16 801,76 €	7 500,00 €	- 2 614,80 €
Snack	7 060,50 €	7 043,56 €	16,94 €	11 800,00 €	
	118 359,25 €	82 715,12 €	35 644,13 €	156 800,00 €	- 38 440,75 €
COMPARATIF					
VVNJ	Totaux	2019	Diff 2020/2019	Objectif 2020	Diff réalisé/obj
Location chalets	39 264,26 €				
Location hors GDF	25 725,60 €	69 086,15 €	3 007,71 €	100 000,00 €	- 27 906,14 €
Option locations	7 104,00 €				
	72 093,86 €	69 086,15 €	3 007,71 €	100 000,00 €	- 27 906,14 €
COMPARATIF					
VVP	Totaux	2019	Diff 2020/2019	Objectif 2020	Diff réalisé/obj
Camping	35 622,65 €	42 019,02 €	- 6 396,37 €	44 000,00 €	- 8 377,35 €
	35 622,65 €				

Synthèse Rapport budgétaire 2021 – Tourisme - Patrimoine



PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous



Estimation de la perte de recettes liée au COVID : -54 344 €

Retour en images sur quelques actions 2020



Rénovation du VVNJ



Site internet et logo de la Chesnaie – Prochainement en ligne



Nouvelle aire de jeu à la Chesnaie



Campagne de communication « Osez le Pays de Meslay Grez »



Création et mise en ligne du 1^{er} parcours Baludik à Chéméré-le-Roi

Synthèse Rapport budgétaire 2021 – Tourisme - Patrimoine
PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous

Stratégie touristique 2021

Effectuer un diagnostic de l'offre et du potentiel touristique du territoire et établir un schéma de développement touristique sur 3 ans

Axe 1 - Site d'hébergements

- Maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement
 - Développer la fréquentation des sites d'hébergements touristiques notamment du Village nature et Jardin
 - Donner les moyens humains et matériels à chaque structure afin d'être en mesure de fournir une prestation d'accueil de qualité, tout en recherchant une optimisation des moyens par une synergie renforcée entre les sites.
 - Revoir la stratégie de commercialisation (GDF, insertions, référencement...)
 - Création d'une offre entreprise
 - Générer de l'attractivité autour des lieux d'hébergement notamment par de l'évènementiel
-
- Travail autour de la commercialisation de produits packagés (Hébergements + activités)
 - Être à l'initiative de rapprochements avec les sites touristiques majeurs et les OT en frontières Sarthe, Haut Anjou
 - Capitaliser sur l'évènement du tour de France
 - Moderniser nos supports promotionnels

Axe 2 - Site de visites et d'activités

Constat : Territoire avec une forte densité d'hébergements mais peu attractif car éloignée des polarités touristiques (Laval, Mayenne, Château-Gontier...) Absence d'identité de la destination. Mais richesse patrimoniale du territoire et qualité du patrimoine naturel

Objectif : Rendre le territoire plus attractif grâce au développement d'activités et d'une offre évènementielle

- ↘ **Travail en réseau avec les prestataires touristique locaux**
-> Poursuite du groupe de travail initié en 2020
(Propriétaires, restaurateurs, producteurs locaux...)

Repositionner de l'OT et refondre le programme d'activités

- Création d'une offre d'activité « Familles » notamment d'ateliers le mercredi matin durant les vacances scolaires mais aussi d'évènements
- Création de nouvelles activités (Apéro-producteurs, rallye patrimoine, ciné plein air...)
- S'appuyer sur les rdv nationaux (JEP , journées des moulins, rdv aux jardins) pour proposer des actions et communiquer

Conforter la base de loisirs de la Chesnaie dans son rôle de polarité touristique forte

- Travail autour de l'image « familiale » de la base
- Régler la question de l'insécurité
- Recréer de l'attractivité par la création de « temps forts » (Ouverture de saison, animations sportives, ciné plein-air....)
- Mutualiser les équipements avec le service jeunesse pour optimiser les locations, les sécuriser et accroître l'offre.



Poursuite du déploiement de Baludik

- Deuxième circuit à Villiers-Charlemagne
- Puis déploiement dans les autres communes



Axe 3 – Communication touristique

Constat : Territoire avec une offre touristique existante et en développement mais qui peine à se positionner comme une destination à part entière et qui est peu visible

Objectifs : Travailler autour de l'identité du territoire (authenticité, le plein-air, nature etc....), promouvoir la destination en travaillant sur une clientèle cible, rendre plus visible l'offre touristique tant pour les visiteurs et que pour les habitants

Reconduire la Campagne « Osez le Pays de Meslay-Grez » dès le mois d'avril 2021 avec une planification d'actions et de publications lié à la marque entre Avril et Octobre

Conquête de la clientèle famille

Création d'une carte touristique « famille » et identification sur le territoire d'activités dédiés aux enfants et aux familles et des lieux « kids friendly »





Création d'un roadbook numérique

Envoyé par mail aux clients des villages vacances et téléchargeable sur les différents sites internet pour organiser leur séjour avec des idées d'activités et des hyperliens pour accéder aux sites internet des prestataires et réserver des activités

Travail autour d'une identité pour l' OT et le rendre plus visible

Création d'une page FB et/ou Instagram en lien avec la stratégie définie par la commission communication



Travailler davantage avec les communes notamment autour de la communication touristique et la promotion des activités

Avis de la commission réunie le 07/12 :

La commission valide la stratégie touristique, il est convenu avec les membres de reprogrammer la visite des sites d'hébergements dès que possible.

Concernant la question de l'insécurité à la base de loisirs de la Chesnaie, il est validé par la commission le principe d'un groupe de travail (tourisme/jeunesse) autour de la question du réaménagement et d'un projet global base de loisirs. Elle souligne également la nécessité de mettre en place des outils d'évaluation des actions entreprises.

Proposition de Budget 2021

INVESTISSEMENTS

ACTION 1 : Site d'hébergements touristiques intercommunaux

RAPP-01 – La Chesnaie

Opérations d'investissement

Opération n° 11 Equipement Chesnaie					
Article	Désignation	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
DEPENSES					
	Equipement chesnaie	885,59 €	4 943,00 €	4 942,74 €	3 000,00 €
	TOTAL	885,89 €	4 943,00 €	4 942,74 €	3 000,00 €
RECETTES					
	FCTVA	146,00 €	270,00 €	387,00 €	696,00 €
	TOTAL	146,00 €	270,00 €	387,00 €	696,00 €
	Besoin de FINANCEMENT	-739,89 €	-4 673,00 €	-4 555,74 €	-2 304,00 €

RAPP-01 – La Chesnaie

Opérations d'investissement

Opération n°50 « Aménagements de la base »					
Article	Désignation	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
DEPENSES					
	Travaux Voirie camping (bicouche)				
	Travaux Voirie liaison meslay / Saint Denis du Maine	1 162,80 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
TOTAL		1 162,80 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
RECETT					
	Subvention région				
	FCTVA	191,00 €	330,00 €	- €	330,00 €
TOTAL		191,00 €	330,00 €	0,00 €	330,00 €
Besoin de FINANCEMENT		-971,80 €	-1 670,00 €	0,00 €	-1 670,00 €

RAPP-01 – La Chesnaie

Opérations d'investissement

Opération n° 55 réhabilitation chalets					
Article	Désignation	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
DEPENSES					
	Matériaux	2 826,05 €	10 845,00 €	10 844,17 €	8 000,00 €
	Travaux en régie	- €	- €	- €	- €
TOTAL		2 826,05 €	10 845,00 €		
RECETTES					
10 222,00 €	FCTVA	- €	- €	- €	- €
TOTAL		- €	- €	- €	- €
Besoin de FINANCEMENT		- 2 826,05 €	- 10 845,00 €	- 10 844,17 €	- 8 000,00 €

RAPP-02 – VVNJ

Opérations d'investissement

Opération n°17 « Acquisition matériel VVNJ »					
Article	Désignation	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP2021
DEPENSES					
	Acquisition matériel divers	2 404,38 €	4 030,00 €	1 172,33 €	5 000,00 €
	Véhicule électrique				10 000,00 €
TOTAL		2 404,38 €	4 030,00 €	1 172,33 €	15 000,00 €
RECETTES					
	FCTVA	352,00 €	611,00 €	192,00 €	820,00 €
TOTAL		352,00 €	611,00 €	192,00 €	820,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT		-2 052,38 €	-3 419,00 €	-980,33 €	-14 180,00 €

RAPP-02 – VVNJ

Opérations d'investissement

Opération n°57 « Aménagement VVNJ »						
Article	Désignation	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP2021
DEPENSES						
	Equipement de loisirs	43 200,00 €	930,00 €	2 000,00 €	- €	1 000,00 €
	Portail			- €	930,83 €	- €
	Voirie	7 200,00 €	- €	7 400,00 €	1 071,00 €	- €
	Aménagement salle VVNJ					10 000,00 €
TOTAL		50 400,00 €	930,00 €	9 400,00 €	2 001,83 €	11 000,00 €
RECETTES						
	FCTVA		385,31 €	1 542,00 €	482,00 €	164,00 €
TOTAL		- €	385,31 €	1 542,00 €	482,00 €	164,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT		- 50 400,00 €	- 544,69 €	- 7 858,00 €	- 1 519,83 €	- 10 836,00 €

RAPP-02 – VVNJ

Opérations d'investissement

Opération n°59 «Rénovation VVNJ »							
Article	Désignation	BP 2020	Réalisé au 30/11/ 2020	Prévision du 1/12 au 31/12	Total réalisé 2020	RAR	BP 2021
DEPENSES							
2313	Rénovation VVNJ	300 000,00 €	91 514,38 €	67 720,00 €	159 234,38 €	140 000,00 €	140 000,00 €
TOTAL		300 000,00 €	91 514,38 €	67 720,00 €	159 234,38 €	140 000,00 €	140 000,00 €
RECETTES							
1641	Emprunt	240 000,00 €	- €	- €	- €		- €
1321	Subv DOTR	60 000,00 €	- €	- €	- €		60 000,00 €
1322	Région plan de relance	- €	- €	- €	- €		175 733,00 €
TOTAL		300 000,00 €	- €	- €	- €		235 733,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT		- €	91 514,38 €	67 720,00 €	159 234,38 €	140 000,00 €	- €
TOTAL opé 59 2021							95 733,00 €

RAPP-03 – VVP

Opérations d'investissement

Opération n°26 Equipement					
Article	Désignation	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP2021
DEPENSES					
	Remplt réfrigérateurs	2 530,00 €	500,00 €		500,00 €
	Equipement tentes	13 155,00 €	1 000,00 €	1 626,25 €	2 000,00 €
	Barbecue + fauteuils de jardin	1 606,47 €	1 500,00 €		500,00 €
TOTAL		17 291,47 €	3 000,00 €	1 626,25 €	3 000,00 €
Besoin de FINANCEMENT		-17 291,47 €	-3 000,00 €	-1 626,25 €	-3 000,00 €

Opération 37 : Aménagement des emplacements					
Article	Désignation	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP2021
DEPENSES					
	Stabilisation emplacement	- €	- €		5 000,00 €
	Elaguage	- €	3 000,00 €		- €
	Demoussage	- €	3 000,00 €		- €
	Refection dalle béton	- €	1 800,00 €		- €
	Empierrement emplacements	- €	6 150,00 €		- €
TOTAL		- €	13 950,00 €	8 496,36 €	5 000,00 €
Besoin de FINANCEMENT		- €	- 13 950,00 €	- 8 496,36 €	- 5 000,00 €

ACTION 1 : Site d'hébergements touristiques intercommunaux

Synthèse budgétaire : Fonctionnement et investissement

Sites d'hébergements (Fonct. + invest.)		BILAN 2020	Budget 2021		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-88 394,08 €	249 034,00 €	183 126,00 €	-65 908,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-342 879,29 €	285 198,60 €	358 717,00 €	73 518,40 €
Rapt III - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-20 924,62 €	73 160,00 €	55 400,00 €	-17 760,00 €
Total Action Sites d'hébergements touristique intercommunaux		-452 197,99 €	607 392,60 €	597 243,00 €	-10 149,60 €



ACTION 2 : Sites de visites et d'activités

Synthèse budgétaire : Fonctionnement et investissement

SYNTHESE BUDGETAIRE de l'ACTION		BILAN 2020	Budget 2021		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Mais oncelle-du-Maine	-727,36 €	2 210,00 €	730,00 €	-1 480,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-3 842,59 €	1 220,00 €	270,00 €	-950,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-12 897,93 €	16 334,00 €	6 826,00 €	-9 508,00 €
Rapt II-07	Forêt de Bellebranche	0,00 €	3 230,00 €	1 230,00 €	-2 000,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-13	Patrimoine	-4 378,69 €	14 970,00 €	17 340,00 €	2 370,00 €
Total Action Sites de visite		-17 467,88 €	37 964,00 €	26 396,00 €	-11 568,00 €

ACTION 3 : Accueil, information et promotion touristique

Synthèse budgétaire : Fonctionnement et investissement

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2020	Budget 2021		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-26 965,00 €	26 965,00 €	0,00 €	-26 965,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	-21 000,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-9 280,64 €	13 400,00 €	1 400,00 €	-12 000,00 €
Total Action Accueil touristique		-36 245,64 €	61 365,00 €	1 400,00 €	-59 965,00 €

ACTION 4 : Développement touristique & Valorisation du patrimoine

Synthèse budgétaire : Fonctionnement et investissement

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2020	Budget 2021		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-12	Coordination & développement	-87 789,70 €	65 519,00 €	621,00 €	-64 898,00 €
Total Action Développement		-87 789,70 €	65 519,00 €	621,00 €	-64 898,00 €

Synthèse budgétaire globale TOURISME : Fonctionnement et Investissement

SYNTHESE BUDGETAIRE (fonct. + Invest.)		BILAN 2020	Budget 2021		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-88 394,08 €	249 034,00 €	183 128,00 €	-65 908,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-342 879,29 €	285 198,80 €	358 717,00 €	73 518,40 €
Rapt I - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-20 924,62 €	73 180,00 €	55 400,00 €	-17 760,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisonnelle-du-Maine	-727,36 €	2 210,00 €	730,00 €	-1 480,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-3 842,59 €	1 220,00 €	270,00 €	-950,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-12 897,93 €	16 334,00 €	6 826,00 €	-9 508,00 €
Rapt II-07	Forêt de Bellebranche	0,00 €	3 230,00 €	1 230,00 €	-2 000,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-26 965,00 €	26 965,00 €	0,00 €	-26 965,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	-21 000,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-9 280,64 €	13 400,00 €	1 400,00 €	-12 000,00 €
Rapt II-11	Signalétique inter communale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & développement	-87 789,70 €	65 519,00 €	621,00 €	-64 898,00 €
Rapt II-13	Patrimoine	-4 378,89 €	14 970,00 €	17 340,00 €	2 370,00 €
Total Budget tourisme		-598 079,90 €	772 240,80 €	625 660,00 €	-146 580,60 €

Synthèse Rapport budgétaire 2021 – Tourisme - Patrimoine



PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous



Synthèse budgétaire globale TOURISME : Investissement

SYNTHESE BUDGETAIRE Investissement Tourisme		BILAN 2020	Budget 2021		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-17 078,67 €	20 900,00 €	48 626,00 €	27 726,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-313 904,64 €	175 410,00 €	253 717,00 €	78 307,00 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-1 494,73 €	8 000,00 €	9 000,00 €	1 000,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	746,00 €	0	730,00 €	730,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	270,00 €	0,00 €	270,00 €	270,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-1 598,86 €	7 000,00 €	6 826,00 €	-174,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	1 226,14 €	0,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & développement	421,48 €	200,00 €	621,00 €	421,00 €
Total Budget tourisme		-331 413,28 €	211 510,00 €	321 020,00 €	109 510,00 €

Avis de la commission réunie le 07/12 :

La commission valide toutes les inscriptions budgétaires proposées excepté celle concernant la liaison St Denis/ Meslay

Questions diverses

- Liaison St Denis /Meslay**

Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
Meslay du Maine - Aménagement de la voie piétonne Meslay-Base de la Chesnaie
Détail Estimatif Quantitatif

BaTP

		DQE			
	Désignation	Unité	Quantité	P.U.	Montant
INSTALLATION DE CHANTIER					
1	Installation de chantier	Ft	1	125,00 €	125,00 €
Sous-total INSTALLATION DE CHANTIER :					125,00 €
7,55					
VOIRIE					
7	Reprofilage et grattage d'une allée piétonne y compris évacuation des déblais	m ²	2400	0,72 €	1 728,00 €
8	Fourniture et mise en œuvre d'une arène granitique (5cm)	m ²	2 400	7,66 €	18 384,00 €
9	Rechargement en terre végétale (10cm) sur les abords de l'allée	m ²	300	7,76 €	2 328,00 €
Sous total VOIRIE :					22 440,00 €
Réseaux EP					
9	Fourniture et mise en place de drain Ø 100 y compris évacuation des déblais	ml	60	22,85 €	1 371,00 €
Sous-total ESPACE VERT :					1 371,00 €
Sous-total INSTALLATION DE CHANTIER :					125,00 €
Sous total VOIRIE :					22 440,00 €
Sous total Réseaux EP :					1 371,00 €
Montant total HT de Base					23 936,00 €
TVA 20 %					4 787,20 €
Montant total TTC					28 723,20 €
OPTION					
14	Décassement des zones de racines et évacuation des déblais	m ²	30	20,65 €	619,50 €
6	Fourniture et mise en place de GNT B Ø/31,5 sur 15 cm	T	9	73,50 €	661,50 €
14	Réalisation d'un enduit bicouche 6/10 2/4 gris	m ²	30	19,35 €	580,50 €
Sous total OPTION :					1 861,50 €

Opération n°50 - Aménagements de la base					
Arlde	Désignation	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	BP 2021
DEPENSES					
	Travaux Voirie chemin (bicoche)				
	Travaux Voirie liaison meslay / Saint Denis du Maine	1 162,80 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
	TOTAL	1 162,80 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
RECETTI					
	Subvention région				
	FCTVA	191,00 €	330,00 €	- €	330,00 €
	TOTAL	191,00 €	330,00 €	0,00 €	330,00 €
	Besoin de FINANCEMENT	971,80 €	1 670,00 €	0,00 €	1 670,00 €

Avis de la commission réunie le 07/12 :

La commission ne valide pas l'enveloppe budgétaire de 2000€ inscrite pour l'entretien de la liaison et souhaite inscrire au BP 2021 une enveloppe globale de 30 000 € pour le réaménagement complet du cheminement

• Tarification nouvelles activités OT

Proposition de tarifs pour les activités familles OT

- Enfant (3-12 ans) : 3€
- Accompagnateur : 2€

Avis de la commission réunie le 07/12 :

La commission valide les tarifs des activités familles

• Site internet du VVP

Dans le cadre de la stratégie 2021, il est proposé une modernisation des supports de communication internet et papier. Il est donc proposée d'inscrire une ligne budgétaire pour la création d'un nouveau site internet et d'une nouvelle identité visuelle pour le VVP. Cette nouvelle identité pourra notamment être reprise sur les nouvelles plaquettes « Hébergements » inscrites au BP 2021.

Coût estimé : 7500 € (Non inscrit au BP 2021 pour le moment)

Il est proposé à la commission de se positionner sur la participation de la commune de Villiers-Charlemagne à la dépense.

Avis de la commission réunie le 07/12 :

Il est proposé de solliciter l'avis du conseil municipal de Villiers-Charlemagne sur cette question

• Convention du TAT

Le sud Mayenne Tourisme est né en 2002 de la volonté de mutualiser les moyens humains, matériels et financiers afin de présenter une offre touristique globale et pertinente à l'échelle du sud Mayenne.

La convention de partenariat concrétise la collaboration entre les trois collectivités du sud Mayenne que sont la Communauté de Communes du Pays de Craon, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier et la Communauté de Communes du Pays de Meslay/Grez.

Elle vise à définir :

- les modalités de gestion du Territoire d'Accueil Touristique dénommé « Sud Mayenne Tourisme »
- les actions à mener sur la période
- les moyens financiers mis à disposition
- les missions de chaque agent

La structure juridique et financière, support qui assure la maîtrise d'ouvrage unique de l'exécution des programmes d'actions, est confiée à la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. Celle-ci assure les droits et obligations propres à tout maître d'ouvrage.

Ainsi, le TAT sud Mayenne s'inscrit dans le cadre de la volonté politique générale visant à :

- Accompagner le développement touristique du territoire en partenariat avec Mayenne Tourisme et la Région des Pays de Loire
- Contribuer à la promotion de la destination du sud Mayenne et de la « Mayenne »
- Organiser et fédérer le réseau des prestataires
- Participer à l'observatoire départemental du Tourisme
- Organiser et coordonner les services d'accueil touristiques à l'échelle du territoire
- Coordonner et accompagner les territoires dans le développement de la randonnée sous toutes ses formes

Voir convention et prévisionnels annexées à la synthèse budgétaire



- **Tarifs charges électricité + Location mensuel - villages vacances**

Proposition tarifaire 2021

- Charges d'électricité : 0,20 centimes du Kwatt (Pas de changement par rapport à 2020)
- Tarif location mensuelle (Ouvriers)
 - 500€/mois en basse saison + 0,20 centimes du Kwatt
 - 550€/mois en moyenne saison + 0,20 centimes du Kwatt

Au lieu de 657 € / mois + 0,20 centimes du Kwatt uniquement (moyenne et basse saison confondue) en 2020

Dossier liaison Meslay-St-Denis : Jacque Sabin propose de reporter ce dossier à une prochaine commission afin d'étudier d'autres propositions.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide la stratégie touristique 2021.
- Valide la reconduction de la subvention des « Baladins du Moulins ».
- Valide et autorise le président à signer la convention TAT Sud Mayenne Tourisme.
- Valide les tarifs des activités de l'office de tourisme.
- Valide les tarifs des charges d'électricité et des locations mensuelles dans les villages vacances
- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le vice-Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

V – Rapport budgétaire de la commission Déchets environnement du 14 décembre 2020

Rapporteur : Jérôme Landelle, Vice-Président

Étaient présents :

ARQUENAY	RICHARD	Aurélien
BANNES	GASNIER	Jérôme
BAZOUERS	LANDELLE	Jérôme
BOUERE	LEBANNIER	Jacky
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
COSSE EN CHAMPAGNE	LAVOUE	Dominique
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTÉ	GEORGET	Evelyne
LE BIGNON DU MAINE	DUCHEMIN	Mickaël
LE BURET	GUEROT	Hervé
MAISONCELLES DU MAINE	BOURGEAIS	Michel
MESLAY DU MAINE	SUREAU	Gwenola
RUILLE FROID FONDS	CHAUVIN	Christophe
SAINT BRICE	MONSIMIER	Nicolas
ST CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
ST DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
VILLIERS CHARLEMAGNE	LAINÉ	Guillaume

Étaient excusés :

VAL DU MAINE	DUBOIS	Mickaël
GREZ EN BOUERE	CHAIGNON	Marc
PREAUX	COLPIN	Alain

Étaient absents :

BEAUMONT PIED DE BŒUF	HUET	Arthur
ST LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude

Assistaient également :

M. Jérôme CRIBIER - Directeur des services techniques
Mme Valérie MARGALE - Assistante des services techniques

Monsieur Jérôme LANDELLE, Vice-président, responsable de la commission collecte, traitement et prévention des déchets, présente aux membres de la commission, l'étude menée pour la R.E.O.M. 2021 :

– TRAVAUX REOM 2021

Tonnages des ordures ménagères 2020

	COLLECTE OM			
	01.12.2018 AU 30.11.2019	01.12.2019 AU 30.11.2020		
	Nombre de foyers	6074	6031	-43
TONNAGES	2 084,800	2 089,300	4,500	0,22%

Tonnages des déchets et dépenses liées au service

ARTICLE 611	Réalisé 2019	prévisions BP 2020	Dépenses estimatives au 31.12.2020	DIFF. BP 2020 / REALISE 2020	prévisions BP 2021	tarifs à la tonne 2021	incidence à la tonne/ 2020
MONOFLUX	130 544,70 €	137 890,00 €	130 648,47 €	7 041,53 €	126 406,00 €	180,58 €	7,42 €
Refus TRI					5 859,00 €	58,59 €	2,41 €
ENCOMBRANTS	59 323,61 €	60 490,00 €	61 452,57 €	962,57 €	76 725,00 €	93,00 €	+21,88 €
CARTON	4 058,14 €	4 160,00 €	4 844,16 €	684,16 €	5 600,00 €	28,00 €	+1,99 €
filère bois	9 105,21 €	8 965,00 €	8 868,35 €	96,65 €	23 500,00 €	50,00 €	+30,08 €
OM	153 821,92 €	148 400,00 €	154 186,78 €	5 786,78 €	166 870,00 €	81,40 €	+7,45 €
DMS	29 696,32 €	30 000,00 €	21 165,89 €	8 834,11 €	25 000,00 €		
gravats	12 815,23 €	11 745,00 €	11 967,50 €	222,50 €	10 836,00 €	6,30 €	+0,30 €
DECHETS VERTS (m3)	7 999,39 €	10 200,00 €	11 387,88 €	1 187,88 €	20 250,00 €	4,40 €	+1,89 €
PNEUS	12 640,55 €	13 500,00 €	9 507,80 €	3 992,20 €	13 500,00 €		
	419 805,07 €	425 150,00 €	414 029,40 €	11 120,60 €	474 546,00 €		

Avis de la commission : La commission propose d'étudier la possibilité de valoriser les pelouses des déchets vers l'unité de méthanisation de Meslay-du-Maine et prend acte de l'augmentation du poste « 611 » dédié au traitement des déchets, notamment liée aux nouveaux marchés de traitement des déchets des déchetteries (encombrants, cartons, DMS, déchets verts...)

Recettes liées à la vente des matériaux recyclables

MA SSE BUDGETAIRE RECETTES	poste 7078	Réalisé 2019	prévisions BP 2020	Recettes estimatives au 31.12.2020	DIFF. BP 2020 / REALISE 2020	prévisions EP 2021
	FERRAILLE/BATTERIE	25 354,13 €	15 000,00 €	13 712,28 €	- 1 287,72 €	10 000,00 €
VERRE	15 897,43 €	15 000,00 €	14 028,55 €	- 971,45 €	9 000,00 €	
PLASTIQUE	10 032,16 €	10 000,00 €	5 931,73 €	- 4 068,28 €	7 000,00 €	
ALUMINIUM	1 055,36 €	1 000,00 €	1 056,91 €	56,91 €	1 000,00 €	
CARTONS	14 754,39 €	10 000,00 €	10 316,03 €	316,03 €	10 000,00 €	
ACIER	7 436,86 €	5 000,00 €	6 305,21 €	1 305,21 €	6 000,00 €	
TETRAS	135,30 €	150,00 €	171,00 €	21,00 €	150,00 €	
PAPIER	15 997,00 €	10 000,00 €	9 677,50 €	- 322,50 €	10 000,00 €	
D.E.E.E	9 517,69 €	7 000,00 €	8 523,60 €	1 523,60 €	8 000,00 €	
	100 180,32 €	73 150,00 €	69 722,81 €	- 3 427,19 €	61 150,00 €	

poste 7473-7477-7478	Réalisé 2019	prévisions BP 2020	Recettes estimatives au 31.12.2020	DIFF. BP 2020 / REALISE 2020	prévisions EP 2021
CITEO (emballages)	201 203,47 €	190 000,00 €	189 471,68 €	- 528,32 €	190 000,00 €
CITEO (papier)	14 847,49 €	10 000,00 €	10 831,90 €	831,90 €	10 000,00 €
ECOMOBILIER	8 392,10 €	9 000,00 €	14 033,79 €	5 033,79 €	10 000,00 €
ECO DDS	4 535,43 €	3 500,00 €	5 576,88 €	2 076,88 €	5 000,00 €
	228 978,49 €	212 500,00 €	219 914,25 €	7 414,25 €	215 000,00 €

SOMME TOTALE	329 158,81 €	285 650,00 €	289 637,06 €	3 987,06 €	276 150,00 €
---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

T.G.A.P. (Taxe Générale des Activités Polluantes)

Le gouvernement prévoit une évolution forte de la TGAP dans les années à venir, sur le stockage et l'incinération des déchets.

Evolution TGAP stockage :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Valorisation énergétique de plus de 75% biogaz	24	25	37	45	52	59	65
Casier exploité en mode bioréacteur	34	35	47	53	58	61	65
Valorisation énergétique de plus de 75% biogaz + Casier exploité en mode bioréacteur	17	18	30	40	51	58	65
Autre	41	42	54	58	61	63	65

A tonnages constants voici l'incidence sur le prix des **ENCOMBRANTS** (prix hors taxes) :

	prix actualisé				
	2018	2019	2020	2021	2022
prix du traitement	51,44 €	51,44 €	51,44 €	63,00 €	63,00 €
TGAP	16,00 €	17,00 €	18,00 €	30,00 €	40,00 €
Evolution de la TGAP		+ 1 €/T	+ 2 €/T	+ 14 €/T	+ 24 €/T
	67,44 €	68,44 €	69,44 €	93,00 €	103,00 €
Incidence sur 850 T/an		850 €	1 700 €	21 720 €	30 220 €

coûts supplémentaires annuels
par rapport à l'année N-1

INFORMATION du Conseil Départemental 53 (ayant la compétence du traitement des OM)

Le Département de la Mayenne doit consentir des investissements importants avec la mise en conformité nécessaire de l'Unité de Valorisation Energétique de Pontmain (renforcement de la réglementation sur les émissions polluantes).

Toute augmentation de TGAP sur les installations de traitement est désormais répercutée à « l'euro / l'euro » sur le tarif de traitement des déchets ménagers. En partant sur une diminution de 7,7% du recours à l'enfouissement pour 2021, l'augmentation de TGAP par rapport aux bases de calcul du tarif 2020 s'élève à 7,45 €/tonne.

Dans ces conditions, sur la base d'une production globale de 51 228 tonnes/an, il est proposé une augmentation de 7,45 €/tonne par rapport à 2020, ce qui porte le tarif de base pour les EPCI mayennais à 81,40 € HT/tonne d'OM soit 89,54 € TTC/tonne d'OM.

INCIDENCE DE LA TGAP SUR LES TONNAGES OM & ENCOMBRANTS de la CCPMG SI MEME HYPOTHESE QUE LE CD 53

TGAP + 5 €/tonne en OM, soit + 10 250 € de plus (pour 2 100 T)
 TGAP + 12 €/tonne en ENCOMBRANTS, soit + 10 020 € de plus (pour 835 T)



20 000 € // 675 000 € (recette REOM 2020)
 + 3 % d'augmentation, uniquement pour la TGAP

Avis de la commission : la commission prend acte de la forte augmentation de la T.G.A.P. sur les encombrants (+12 €/Tonne) et sur les ordures ménagères (+ 7,45 €/Tonne)

Poste matériel roulant

	montant de l'emprunt	capital restant au 01.01.2020	annuité 2020			frais d'entretien 2020 estimés au 31.12.2020		
			capital	Intérêts	TOTAL	TOTAL	courants	exceptionnels
DAFBR-814ZY - acheté en 2011 collecte des semi enterrés - collecte			EMPRUNT TERMINE			18 084,26 €	10 617,25 €	7 467,01 €
RENAULT EL-515-P J - acheté en 2017 collecte OM PAP et semi enterrés	Emprunt de 275 000 € (taux fixe : 0,60% - 5 ans)	151 250,00 €	55 000,00 €	677,88 €	55 677,88 €	17 564,26 €	12 860,57 €	6 703,69 €
MERLO - acheté en 2015 chargement du verre, déchets verts, filière bois			AUTO FINANCEMENT			591,77 €	591,77 €	- €
broyeur à végétaux			AUTO FINANCEMENT			758,60 €	758,60 €	- €
PARTNER BA-576-ZK			VEHICULE DU SERVICE "EAU" TRANSFERE			230,15 €	230,15 €	- €
FIAT PC-112HX utilisé pour gardiennage de déchetteries			AUTO FINANCEMENT			574,27 €	574,27 €	- €
			BP 2020 = 40 000 €			37 803,31 €	25 632,61 €	14 170,70 €



REFLEXION A MENER SUR LE REMPLACEMENT D'UN CAMION en 2021 POUR RECEPTION EN 2022



REFLEXION A MENER SUR L'INSTALLATION D'UNE CITERNE A GAS OIL A L'ATELIER INTERCOMMUNAL

BR 814 ZY	2020	18 084,26 €	10 617,25 €	7 467,01 €
	2019	25 023,41 €	6 138,36 €	18 885,05 €
	2018	17 422,64 €	7 470,80 €	9 951,84 €
	2017	36 323,30 €	8 701,84 €	27 088,54 €
EL 515 PJ	2020	19 564,26 €	12 860,57 €	6 703,69 €
	2019	18 458,78 €	12 737,25 €	5 721,53 €
	2018	7 013,72 €	5 903,40 €	1 110,32 €
	2017	3 213,84 €	3 213,84 €	- €

Poste prévention

PROGRAMME PREVENTION 2020 PROPOSITION BUDGETAIRE	DEPENSES	réalisé	RECETTES	PROGRAMME PREVENTION 2021 PROPOSITION BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
OPERATION BROYAGE PALLAGE : Participation versée aux particuliers pour emprunt du matériel chez concessionnaire (30 € x 53) Communauté de déchets : création affiche ou panneau entretien broyeur OPERATION DECHET 8 INSTITUTIONNEL 8 : - fournitures stations de compostage scolaires Signalétique stations de compostage ANIMATION JARDINER AU NATUREL : amélioration stand ou lots animation ANIMATION NAP et Scolaires : maille et matériel SENSIBILISATION AU REEMPLOI, A LA REPARATION NOUVELLES CONSIGNES DE TRI édition notices de tri opération collecte main DOSSIER COMMUNICATION nouveau panneau RV sur espace arboré (tri et collecte ?) : 40 ? édition panneaux espaces verts fabrication et pose panneaux OPERATION COMPOSTAGE DES PARTICULIERS Distribution de composteurs maintenance des composteurs OPERATION DECHETS DES PROFESSIONNELS achat de fournitures pour 1 déchet	1 500,00 € 200,00 € 1 000,00 € 1 000,00 € 500,00 € 500,00 € 500,00 € 300,00 € 100,00 € 2 000,00 € 7 500,00 € 200,00 € 400,00 €	326,75 € 135,00 € 803,70 € 461,63 € 987,00 € - € - € - € - € - € - € 7 694,61 € 196,35 € 400,00 €		OPERATION BROYAGE PALLAGE : Participation versée aux particuliers pour emprunt du matériel chez concessionnaire (30 € x 50) OPERATION DECHET 8 INSTITUTIONNEL 8 : - fournitures stations de compostage scolaires ANIMATION JARDINER AU NATUREL : amélioration stand ou lots animation ANIMATION NAP et Scolaires : maille et matériel SENSIBILISATION AU REEMPLOI, A LA REPARATION NOUVELLES CONSIGNES DE TRI communication re/la déchet (lettre + distribution capsules) DOSSIER COMMUNICATION nouveau panneau RV sur espace arboré (tri et collecte ?) : 40 ? édition panneaux espaces verts fabrication et pose panneaux OPERATION COMPOSTAGE DES PARTICULIERS Distribution de composteurs édition notices de compostage maintenance des composteurs	1 000,00 € 600,00 € 300,00 € 300,00 € 500,00 € 2 100,00 € 2 000,00 € 6 520,00 € 400,00 € 170,00 €	
TOTAL ACTIONS	15 700,00 €	11 025,04 €		TOTAL ACTIONS	13 890,00 €	
coût animateur prévention ménages frais de déplacement opérations extérieures aide CD 53 aide ADEME	19 000,00 € - € - € - € - €	20 536,27 € 51,84 € 0,00 € - € - €	4 205,00 €	coût animateur prévention ménages frais de déplacement opérations extérieures aide CD 53 aide ADEME	21 000,00 € 200,00 € - € - € - €	4 205,00 €
TOTAUX	34 700,00 €	31 561,31 €	4 205,00 €	TOTAUX	35 090,00 €	4 205,00 €

2 500,00 € à rajouter dans marché espace protégé
7 494,00 € à rajouter dans marché espace protégé

Rapport commission 2021 – Déchets
PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout, proche de vous

Détail des projets d'investissements 2021

n° opération	Intitulé opération	DEPENSES BP 2020 + DM	TRAVAUX 2020		RESULTAT / OPERATION	RAR possibles	TRAVAUX 2021
			réalisés	restes à réaliser sur l'exercice			
075	aménagement des places protégées	472 000,00 €	181 840,83 €	- €	181 840,83 €	290 159,17 €	584 081,00 €
760	Matériel prévention	500,00 €	434,82 €	- €	434,82 €	- €	- €
080	Matériel (cuve à gasoil)	9 000,00 €	8 940,00 €	- €	8 940,00 €	- €	20 000,00 €
820	nouvelle carrière	12 385,35 €	- €	- €	- €	12 385,35 €	10 000,00 €
830	signalétique déchetteries	1 000,00 €	991,26 €	- €	991,26 €	- €	500,00 €
841	Aménagement déchetterie Val du Maine	- €	- €	- €	- €	- €	6 500,00 €
840	Aménagement déchetterie Meslay du Maine (DREAL)	18 307,00 €	10 869,90 €	- €	10 869,90 €	7 437,10 €	40 000,00 €
843	Amgt déchetterie Villiers	1 500,00 €	787,80 €	- €	787,80 €	- €	- €
	Nouveau camion en 2022	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		614 892,35 €	203 924,81 €	- €	203 924,81 €	308 961,82 €	661 081,00 €

n° opération	Intitulé opération	RECETTES		restes à percevoir + autres propositions
		2020	2021	
075	DSL	126 004,00 €	126 004,00 €	110 000,00 €
081	Bis de concours St Denis du Maine	- €	- €	5 700,00 €
080	Subv CD53 Matériel et équipement	2 000,00 €	- €	11 943,00 €
840	Subv CD53 Amgt déch Meslay	2 200,00 €	- €	- €
841	Subv CD53 Amgt déch Val du Maine (20 %)	- €	- €	1 300,00 €
		130 204,00 €	128 004,00 €	128 943,00 €

Avis de la commission : la commission propose de valider les investissements 2021 à hauteur de 661 000 € et de mener une étude sur l'installation d'une cuve à gas-oil à l'atelier intercommunal en 2021 et le remplacement d'un camion en 2022.

Elle propose également la constitution d'un groupe de travail « Matériels et Immobilisations » afin de travailler sur les investissements à venir. Il serait composée de : Mrs Boizard, Gasnier, Lebannier, Duchemin.

Emprunts

ETAT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS

Objet	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Création 4 mini-déchetteries	28 982,70 €	25 985,70 €	6 340,84 €	- €		
Création déchetterie Meslay	7 451,63 €	- €	- €	- €		
batiment technique	17 373,33 €	17 373,33 €	17 373,38 €	- €		
NOUVEAU CAMION EL-515-PJ	55 677,88 €	55 358,88 €	27 559,82 €	- €		
AMENAGT ESPACES PROPRETE	37 883,32 €	37 483,32 €	37 083,32 €	36 683,32 €	36 283,32 €	35 883,32 €
TOTAL	145 368,86 €	136 201,23 €	88 357,36 €	36 683,32 €	36 283,32 €	35 883,32 €
VARIATIONS		- 9 167,63 €	- 47 843,87 €	- 51 674,04 €	- 400,00 €	- 400,00 €

Depuis 2011, une harmonisation des tarifs pour les apports des professionnels en déchetterie est appliquée sur le Département de la Mayenne :

Tarifs appliqués en 2020 :

- Encombrants : 27,00 € le m³
- Gravats : 20,00 € le m³
- Déchets verts : 15,00 € le m³
- Déchets toxiques : 2,90 € le kg
- Bois : 12,75 € le m³

PROPOSITION PAR LE DEPARTEMENT DES TARIFS ACTUALISES DES APPORTS DES PROFESSIONNELS EN DECHETTERIES

Prix au 01/10/2020		
	€/m ³	€/tonne yc TGAP
encombrants	28,66	238,81
bois	12,73	
gravats	20,83	17,36
déchets verts	15,05	90,28
déchets toxiques		2,89

$P = P_0 \times \{0,2 + 0,8 \times (0,3 \text{ TrTro} + 0,3 \times \text{ICHTTS1} / \text{ICHTTS1o} + 0,25 \times \text{FSD0} / \text{FSD2o} + 0,15 \times \text{BT01} / \text{BT01o})\}$
 TGAP: 30€
 €/Kg

Avis de la commission : Les membres de la commission proposent de valider les tarifs suivants pour les apports des professionnels en déchetterie :

- Encombrants : 28,66 € le m³
- Gravats : 20,83 € le m³
- Déchets verts : 15,05 € le m³
- Déchets toxiques : 2,90 € le Kg
- Bois : 12,75 € le m³

Un nouveau tarif est proposé :
Huile noire : 0,10 € le litre

Informations diverses

EXCEDENTS DE CHANTIER INERTES

Le Département de la Mayenne est sollicité par l'ADEME et la Région pour trouver un territoire pilote sur la valorisation des déchets inertes, en collaboration avec la CERC (Cellule Economique Régionale de la Construction).

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) précise que 70 % des déchets du BTP doivent faire l'objet d'une valorisation matière dès 2020.

La CERC est missionnée pour la réalisation d'études de quantification et de qualification des flux de déchets inertes sur les territoires volontaires et désireux de s'inscrire dans la dynamique régionale.

En raison des distances limitées de déplacement des flux d'inertes, l'observation à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités est un degré pertinent et efficace pour identifier de façon exhaustive les gisements, les flux, les sites de gestion et les problématiques territoriales. A l'appui d'un travail d'enquête, ces travaux sont l'occasion de recueillir le témoignage des entreprises sur les difficultés de gestion des excédents de chantier inertes et d'identifier des solutions de facilitation de leur prise en charge.

➡ Proposition de travail sur le territoire du Sud Mayenne : CC du Pays de Château-Gontier, du Pays de Meslay-Grez et Pays de Craon.

Une contribution financière est sollicitée auprès de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez : 1 750 euros soit 10 % du coût de la démarche, pour la mobilisation de 2 chargés d'études estimée à 40 jours de travail

➡ CONVENTION A SIGNER

Avis de la commission : la commission prend acte du dossier présenté, propose de participer au groupe de travail, de valider la convention et d'inscrire 1750 € au BP 2021.

Analyse financière

RESULTATS 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019	1 089 975,03 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019	1 439 325,48 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2019	349 350,45 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019	622 243,29 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019	784 739,86 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2019	162 496,57 €

EXCEDENT GLOBAL 511 847,02 €

RESULTATS 2020 ESTIMES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020	1 048 012,33 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020	1 385 818,13 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	337 805,80 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020	364 769,66 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019	441 080,89 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2020	76 311,23 €

EXCEDENT GLOBAL 414 117,03 €

Analyse financière

2020

Dépenses prise en compte		Recettes prises en compte	
1 048 012,33 €	total des dépenses	Total recettes	1 036 467,68 €
- 152 580,32 €	opérations ordre	opérations d'ordre	- 22 221,00 €
- 3 565,10 €	dépenses exceptionnelles	recettes exceptionnelles	- 847,95 €
891 866,91 €		1 013 398,73 €	



Evaluation marge d'autofinancement 2020	
Recettes de fonctionnement	1 013 398,73 €
Dépenses de fonctionnement	- 891 866,91 €
Marge brute de fonctionnement	121 531,82 €
remboursement capital emprunt	- 137 202,90 €
Produit exceptionnel 2020	- €
Marge de financement réelle	- 15 671,08 €

PROJECTION 2021 AVEC R.E.O.M. EQUIVALENTE A 2020

Dépenses prise en compte		Recettes prises en compte	
1 194 968,00 €	total des dépenses	Total recettes	1 050 497,00 €
- 198 300,00 €	opérations ordre	opérations d'ordre	- 37 000,00 €
- €	dépenses exceptionnelles	recettes exceptionnelles	- €
996 668,00 €		1 013 497,00 €	



Evaluation marge d'autofinancement 2021	
Recettes de fonctionnement	1 013 497,00 €
Dépenses de fonctionnement	- 996 668,00 €
Marge brute de fonctionnement	16 829,00 €
remboursement capital emprunt	- 150 875,00 €
Produit exceptionnel 2021	- €
Marge de financement réelle	- 134 046,00 €

Avis de la commission : au vu des éléments financiers présentés, la commission propose une augmentation de la REOM 2020 de 10 %. Elle devra s'accompagner d'une forte communication auprès des usagers.
Un groupe de travail « Prévention-Communication » pourrait être constitué et composé de Mme Sureau, Mrs Legeay, Lebannier, Chauvin et Lavoué.

TARIFS REOM 2020	TARIF REOM HT	TARIF REOM TTC	PROPOSITION + 10%		proposition d'arrondis		incidence 2020/2021
Logements non collectés en porte à porte	107,27 €	118,00 €	118,00 €	129,80 €	118,00 €	129,80 €	11,80 €
commerces et services non porte à porte	53,36 €	58,70 €	58,70 €	64,57 €	58,73 €	64,60 €	5,90 €
Métiers de bouche non porte à porte	106,82 €	117,50 €	117,50 €	129,25 €	117,50 €	129,25 €	11,75 €
3 maisons de retraite - par lits autorisés	50,18 €	55,20 €	55,20 €	60,72 €	55,23 €	60,75 €	5,55 €
Collèges	812,45 €	893,70 €	893,70 €	983,07 €	893,73 €	983,10 €	89,40 €
Bungalow, chalets et villages vacances	35,64 €	39,20 €	39,20 €	43,12 €	39,18 €	43,10 €	3,90 €
communauté de plus de 5 personnes - par lits autorisés	50,18 €	55,20 €	55,20 €	60,72 €	55,23 €	60,75 €	5,55 €
salle communale dont la superficie est < 200m²	160,64 €	176,70 €	176,70 €	194,37 €	176,68 €	194,35 €	17,65 €
salle communale dont la superficie est > 200m²	400,82 €	440,90 €	440,90 €	484,99 €	440,91 €	485,00 €	44,10 €
SUPER U	6 958,55 €	7 654,40 €	7 654,40 €	8 419,84 €	7 654,41 €	8 419,85 €	765,45 €
POINT I BERGAULT	2 427,82 €	2 670,60 €	2 670,60 €	2 937,66 €	2 670,59 €	2 937,65 €	267,05 €
commerces et services porte à porte	226,55 €	249,20 €	281,09 €	309,20 €	tarifs validés au Conseil		
Métiers de bouche porte à porte	290,09 €	319,10 €	344,64 €	379,10 €	Communautaire du 18.12.2018		

Il est rappelé que la REOM du Pays de Meslay-Grez est la plus basse des REOM des Communautés de communes de 14 à 30 000 habitants des Pays de la Loire en 2019 . Les membres du Conseil communautaire proposent qu'il soit regardé le coût réel du traitement des déchets des gros producteurs.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Prend acte des éléments présentés
- Valide l'étude de valorisation des pelouses des déchets verts vers l'unité de méthanisation
- Prend acte de la forte augmentation de la T.G.A.P. en 2021 sur les encombrants (+12 €/Tonne) et sur les ordures ménagères (+ 7,45 €/Tonne)
- Prend acte de l'augmentation du poste « 611 » dédié au traitement des déchets, notamment liée aux nouveaux marchés de traitement des déchets des déchetteries (encombrants, cartons, dms, déchets verts...) à compter du 1^{er} janvier 2021
- Valide les investissements 2021 à hauteur de 661 000 € et valide de mener une étude sur l'installation d'une cuve à gas-oil à l'atelier intercommunal en 2021 et le remplacement d'un camion en 2022,
- Valide la constitution d'un groupe de travail « Matériels et Immobilisations » afin de travailler sur les investissements à venir. Il serait composé de : Mrs Boizard, Gasnier, Lebannier, Duchemin.
- Valide les tarifs suivants pour les apports des professionnels en déchetterie :
 - Encombrants : 28,66 € le m3
 - Gravats : 20,83 € le m3
 - Déchets verts : 15,00 € le m3
 - Déchets toxiques : 2,90 € le Kg
 - Bois : 12,75 € le m3
 - Huile noire : 0,10 € le litre

- Valide la participation au groupe de travail concernant l'étude des excédents de chantier inertes, valide la convention, autorise le Président à la signer et valide l'inscription de 1 750 € au BP 2021.

- Valide l'augmentation des tarifs actuels de la REOM pour 2021 à hauteur de 10 %, comme suit :

TARIFS REOM 2020	TARIF REOM HT	TARIF REOM TTC	TARIF REOM HT 2021	TARIF REOM TTC 2021
Logements non collectés en porte à porte	104,18 €	114,60 €	118,00 €	129,80 €
commerces et services non porte à porte	51,83 €	57,00 €	58,73 €	64,60 €
Métiers de bouche non porte à porte	103,70 €	114,10 €	117,50 €	129,25 €
3 maisons de retraite - par lits autorisés	48,72 €	53,60 €	55,23 €	60,75 €
Collèges	788,74 €	867,60 €	893,73 €	983,10 €
Bungalow, chalets et villages vacances	34,50 €	38,00 €	39,18 €	43,10 €
communauté de plus de 5 personnes - par lits autorisés	48,72 €	53,60 €	55,23 €	60,75 €
salle communale dont la superficie est < 200m²	155,92 €	171,50 €	176,68 €	194,35 €
salle communale dont la superficie est > 200m²	389,10 €	428,00 €	440,91 €	485,00 €
SUPER U	6 755,83 €	7 431,40 €	7 654,41 €	8 419,85 €
POINT I BERGAULT	2 357,06 €	2 592,80 €	2 670,59 €	2 937,65 €
commerces et services porte à porte	226,55 €	249,20 €	281,09 €	309,20 €
Métiers de bouche porte à porte	290,09 €	319,10 €	344,64 €	379,10 €

- Valide la constitution d'un groupe de travail « Prévention-Communication » composé de Mme Sureau, Mrs Legeay, Lebannier, Chauvin et Lavoué, afin d'accompagner cette forte augmentation d'une communication auprès des usagers.

VI – Affaires financières ; Décisions Modificatives - analyse offres prêts

Rapporteur : Jacky Chauveau, Président

BUDGET Annexe Tourisme – DM N°2

Lors du vote du BP 2020, une enveloppe de 10 000€ a été votée à l'opération n°55 « Réhabilitation des chalets La Chesnaie » afin de réaliser des rénovations de peinture et des remplacements de cabine de douche.

Afin de clôturer cette opération, la somme de 845€ supplémentaire est nécessaire.

De plus il est inscrit au BP 2020 à l'opération 59 « Rénovation VVNJ » une subvention de 60 000€, il doit être inscrit en plus une subvention région de 175 733€ il convient d'ajuster l'emprunt en conséquence.

De plus, il a été budgétisé cette année en charges de personnel, le coût d'un agent à temps plein sur 6 mois (remplacement arrêt maladie) or le remplacement a duré une année complète.

Enfin les recettes de location sont moins élevées que les prévisions.

Il convient de réajuster la subvention d'équilibre

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
6215	Charges de personnel		9 550.00€
752	Revenus des immeubles	- 50 013.00€	
74758	Subvention d'équilibre	59 563.00€	
Total de la décision modificative n°2/20		9 550.00€	9 550.00€
Pour mémoire Budget Primitif 2020		557 966.36 €	557 966.36 €
Pour mémoire décision modificative n°1		0.00 €	0.00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		567 516.36 €	567 516.36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
1641	Emprunt en euros	- 175 733.00€	
1322	Subvention Région	175 733.00€	
2313-55	Travaux Chalets		845.00 €
2315-57	Travaux voirie VVNJ		- 845.00 €
Total de la décision modificative n°2/20		0,00 €	0,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		464 636.49 €	464 636.49 €
Pour mémoire décision modificative n°1		0,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		464 636.49 €	464 636.49 €

2 - BUDGET Annexe Assainissement DSP – DM N°1

Dans le cadre du COVID-19, la communauté de communes a dû procéder à l'hygiénisation des boues.

Ces dépenses n'étaient pas prévues lors du vote du BP 2020

Il convient d'inscrire ces crédits supplémentaires

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
61523	Entretien et répartitions réseaux		3 805.00€
747	Subv CD53 COVID	1 140.00€	
748	Subv Agence de l'eau COVID	1 521.00€	-
023	Virement à la section d'investissement		- 1 144.00€
Total de la décision modificative n°1/20		2 661.00€	2 661.00€
Pour mémoire Budget Primitif 2020		49 264.99 €	49 264.99 €
Pour mémoire décision modificative n°		0.00 €	0.00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		51 925.99 €	51 925.99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
2188-400	Immo. Equipement service assainissement		- 1 144.00€
'021	Virement de la section d'exploitation	- 1 144.00€	
Total de la décision modificative n°1/20		-1 144,00 €	-1 144,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		87 124.77 €	87 124.77 €
Pour mémoire décision modificative		0,00 €	0,00€
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		85 980.77 €	85 980.77 €

BUDGET Annexe Economie – DM N°5

Bilan des opérations SODAFGEO et CEROP

	Opération concernées	Dépenses	Recettes	Besoins de financement
Budget Economie	Opération 36 Atelier Relais Grez en Bouère SODAFGEO	375 028,00 €	264 721,00 €	110 307,00 €
	Opération 39 Atelier Relais CEROP 53	702 707,00 €	350 209,00 €	352 498,00 €

Les besoins de financement ont évolué :

SODAFEO : subventions proportionnelles aux dépenses réalisées.

CEROP : subvention DETR 2020 de 60 000€ inscrites non attribuées

	Emprunts BP 2020	Besoins d'emprunts actualisés
Atelier relais Grez SODAFGEO	101 162,24 €	110 306,59 €
CEROP	330 689,00 €	352 498,00 €
TOTAL	431 851,24 €	462 804,59 €

Il convient d'inscrire 30 954€ de plus en emprunt au BP 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
1641	Emprunts en euros	30 954.00€	
1311-39	DETR 2020	- 60 000.00€	
2313-36	Travaux SODAFGEO		- 9 046.00€
2313-39	Travaux CEROP		- 20 000.00€
Total de la décision modificative n°5/20		- 29 046,00 €	- 29 046,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		1 723 313.10 €	1 723 313.10 €
Pour mémoire décision modificative 1 2 3 et 4		-25 000,00 €	-25 000,00€
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		1 669 267.10 €	1 669 267.10 €

BUDGET PRINCIPAL – DM N°6

- Mise à jour de la subvention d'équilibre Tourisme
- Augmentation de l'enveloppe de fonds de concours et OPAH pour permettre les versements des aides 2020 déposées
- Modification des avances budget Clos Macé et Panneaux Photovoltaïques en attendant de contracter les emprunts

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
657363	Subvention équilibre TOURISME		59 563.00€
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)		- 59 563.00€
Total de la décision modificative n°6/20		0,00 €	0,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		8 153 204.99 €	8 153 204.99 €
Pour mémoire décision modificative n°1, 2 3 4 et 5		23 510,00 €	23 510,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 176 714.99 €	8 176 714.99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
2041412	Fonds de concours		31 500.00€
20422	OPAH		4 000.00€
276358	Avance Budget principal		122 009.00€
020	Dépenses imprévues (investissement)		-157 509.00€
Total de la décision modificative n°6/20		0.00 €	0.00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		6 252 716.50 €	6 252 716.50 €
Pour mémoire décision modificative n°1, 2 3 4 et 5		70 145.90 €	70 145.90 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		6 322 862.40€	6 322 862.40€

Prêt à taux fixe - Emprunt : Budget Eau Régie et DM N°4

I- Objet de l'opération

PLAN DE FINANCEMENT				
	Opération concernées	Dépenses	Recettes	Besoins de financement
Budget EAU REGIE	Opération 114 Station Moulin Rousson Saulges	382 697,00 €	109 500,00 €	273 197,00 €
	Opération 111 Réhabilitation réseau Ruillé	172 742,00 €	51 822,00 €	120 920,00 €
TOTAL				394 117,00 €

Les montants de ces besoins de financement n'ont pas été inscrits en emprunt lors du vote du BP 2020.

Ces opérations sont achevées, et il convient d'inscrire ces besoins de financement en emprunt

II- Décision modificative N°4

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
2315-119	Travaux réseaux		394 117,00€
1641	Emprunt en euros	394 117,00€	
Total de la décision modificative n°3/20		394 117,00 €	394 117,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		2 196 210,05 €	2 196 210,05 €
Pour mémoire décision modificative n°1 2 et 3		15 535,00 €	15 535,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		2 605 862,05 €	2 605 862,05 €

III- Propositions des offres de financement de plusieurs banques sur 20 ans

Etablissement bancaire	Crédit Mutuel	Crédit Agricole	Caisse d'Epargne
Montant emprunté	394 117,00 €		
Mode d'amortissement	Amortissement capital constant (Echéances dégressives)		
Durée	20 ans		
Taux fixe	1,39%	0,73%	0,55%
Périodicité de remboursement	trimestrielle	trimestrielle	trimestrielle
Total des intérêts	55 467,04 €	29 130,18 €	21 947,39 €
Montant de la 1ère Échéance	6 296,05 €	5 645,72 €	5 468,37 €
Frais dossier	394,00 €	591,00 €	394,00 €
Date validité de la proposition	23/12/2020	18/12/2020	16/12/2020

La meilleure offre à taux fixe est celle de la Caisse d'Epargne à 0.55%

BUDGET Annexe ZA CLOS MACE – DM N°1

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
168758	Rbt Avance Budget Principal		-6 936.89€
168758	Avance Budget Principal	39 103.00€	
1641	Emprunt en euros	-46 039.89	
Total de la décision modificative n°1/20		-6 936.89 €	-6 936.89 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		167 496.28 €	167 496.28 €
Pour mémoire décision modificative n°		0.00 €	0.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		160 559.39€	160 559.39€

BUDGET Annexe Production Electricité Photovoltaïque – DM N°1

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
1687	Avance Budget Principal	82 906.00€	
1641	Emprunt en euros	-82 906.00€	
Total de la décision modificative n°1/20		0.00 €	0.00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2020		140 000.00 €	140 000.00 €
Pour mémoire décision modificative n°		0.00 €	0.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		140 000.00 €	140 000.00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide la décision modificative n°2 du budget annexe TOURISME telle que présentée ci -dessus,
- Valide la décision modificative n°1 du budget annexe ASSAINISSEMENT DSP telle que présentée ci -dessus,
- Valide la décision modificative n°5 du budget ECONOMIE telle que présentée ci -dessus,
- Valide la décision modificative n°6 du budget PRINCIPAL telle que présentée ci -dessus,
- Valide la décision modificative n°4 du budget annexe EAU REGIE telle que présentée ci -dessus,
- Décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de la Loire, un emprunt d'un montant de 394 117 € au taux fixe de 0.55 %, dont le remboursement s'effectuera en amortissement constant sur une périodicité trimestrielle pour une durée de 20 ans,
- Décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de règlement sans mandatement préalable et autoriser le président à signer le contrat.
- Valide la décision modificative n°1 du budget annexe ZA CLOS MACE telle que présentée ci -dessus,
- Valide la décision modificative n°1 du budget annexe Production Electricité Photovoltaïque telle que présentée ci -dessus,
- Autorise le président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers

VII – Décisions du Président et du Bureau

Rapporteur : Jacky Chauveau, Président

Deuxième semestre 2020

BUDGET	SERVICE	OBJET	TIERS	Montant total HT	Montant total TTC
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	FDC ARQUENAY	COMMUNE ARQUENAY		7 000,00 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	FDC LE BIGNON DU MAINE	COMMUNE DU BIGNON		8 500,00 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	FDC BAZOUGERS	COMMUNE BAZOUGERS		35 000,00 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	FDC HABITAT VILLIERS CHARLEMAGNE	COMMUNE VILLIERS		10 000,00 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	FDC HABITAT BOUERE	COMMUNE BOUERE		10 000,00 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	FDC VAL DU MAINE	COMMUNE VAL DU MAINE		10 000,00 €
PRINCIPAL	Energie et développement	OPAH 2018-2020 - Mandatement 2ème semestre 2020	Divers bénéficiaires		17 500,00 €
PRINCIPAL	Energie et développement	OPAH 2018-2020 - Engagement 2ème semestre 2020	Divers bénéficiaires		22 000,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres printemps/été	MLIRE		982,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres Grands caractères	A VUE d'ŒIL		339,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres automne	MLIRE		1 070,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres hiver	MLIRE		999,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres hiver	MLIRE ANJOU		358,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres hiver	JEUX BOUQUINE		956,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres printemps/été	JEUX BOUQUINE		747,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres automne	JEUX BOUQUINE		639,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres hiver	MLIRE ANJOU		385,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats Livres hiver	différents fournisseurs		250,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : achats CD	RDM		481,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : livres	MLIRE ANJOU		1 001,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Grez : fournitures équipements livres	TACKOTEC		387,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats CD	RDM		587,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats DVD	COLACO		1 691,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats DVD	TACKOTEC		278,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : fournitures COVID	MLIRE		1 829,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats livres printemps / été	FNAC Corneille		263,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats livres	MLIRE		2 003,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats livres automne	MLIRE ANJOU		740,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats livres	MLIRE		1 750,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque Meslay : achats livres hiver	JEUX BOUQUINE		2 060,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque meslay : achats été	BAYARD		377,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque meslay : livres	JEUX BOUQUINE		1 207,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque meslay : achats automne	JEUX BOUQUINE		1 194,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque meslay : achats hiver	MLIRE ANJOU		517,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Médiathèque meslay : achats hiver	A VUE d'ŒIL		1 112,13 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Réseau de lecture : livres en grands caractères	JEUX BOUQUINE		2 711,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Réseau de lecture : livres pour la jeunesse	MLIRE		2 556,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Réseau de lecture : livres pour les adultes	CORNEILLE FNAC		1 001,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Réseau de lecture : livres pour les adultes	CULTURA		560,00 €

BUDGET	SERVICE	OBJET	TIERS	Montant total HT	Montant total TTC
PRINCIPAL	Culture - Lecture	réseau de lecture : livres	MAIRE ANJOU		4 081,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	réseau de lecture : fournitures équipements livres	TACKOTEC		1 224,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	réseau : achats mobilier	DPC		1 058,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Animation des bibliothèques : Location expo	Artiste		1 150,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Animation des bibliothèques : Location expo	Amis de la BDM		64,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Animation des bibliothèques : rencontres avec 2 auteurs de BD	2 auteurs de BD		495,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Réseau de bibliothèques : hébergement de notre serveur bibliothèque, intervention pour migration	DECALOG		2 124,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Réseau de bibliothèque ; maintenance du parc informatique	CONTY		1 759,00 €
PRINCIPAL	Culture - Lecture	Réseau de bibliothèques : adhésion aux amis de la BDM	Amis de la BDM		1 759,00 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	réparation Vol La Chesnaie	EURL CMA Lambert		650,26 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Matériel Jeunesse, sport, écoles, collèges, Associations	Décathlon Pro		2 172,48 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Matériel Jeunesse, sport, écoles, collèges, Associations	Décathlon Pro		188,80 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Matériel Jeunesse, sport, écoles, collèges, Associations	Décathlon Pro		991,90 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Poteaux volley salle de sport	Décathlon Pro		119,30 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Jeux de société jeunesse, maillie pédagogique	Jeux Bouquine		370,62 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Abonnement CRU	CRU Pays de la Loire		300,00 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Transport voile Sept-Oct	Transdev STAO		2 172,04 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Transport Piscine	Transdev STAO		2 311,97 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Transport Escalade 1er semestre	Transdev STAO		3 271,95 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Prise escalade SAE	Je GRIMPE		762,10 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Entretien DOJO	ONET		348,00 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Achat Babyfoot Jeunesse	BUT		599,99 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Achat Kayak activité voile	SARL Aquablue		1 996,50 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	GRAFF local jeunes	DUMAS Maxime		716,90 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Ball trap Laser base de loisirs Jeunesse	Espace Game		420,00 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Sortie Karting	KS 24		970,00 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Abélium primeaire facturation	Abélium		432,00 €
PRINCIPAL	Enfance Jeunesse Sport	Matériel RASED	Hop Toys + Bureau Vallée + Sadel		209,48 €
DECHETS	DECHETS	contrat de location camion	Bayl Location Services	210 €/jour	
DECHETS	DECHETS	contrat de location camion	Frakin	239,20 €/jour	
DECHETS	DECHETS	réparation MERLO + vidange	ROMET	1 210,57 €	1 452,68 €
DECHETS	DECHETS	lame hardox	RUBION	375,00 €	450,00 €
DECHETS	DECHETS	réparation grue BR 814 ZY	BLANCHARD SAS	3 567,54 €	4 281,05 €
DECHETS	DECHETS	panneaux déchetterie "meubles"	MAVASA	744,73 €	893,68 €
DECHETS	DECHETS	Bouchons oreilles	PROLIANS	979,00 €	1 174,80 €
DECHETS	DECHETS	pochette joint pour rotator	GARNIER	243,70 €	315,23 €
DECHETS	DECHETS	remplacement 4 pneus EL 515 PJ	CAILLEAU PNEUS	1 921,12 €	2 305,34 €
DECHETS	DECHETS	goujons	RUBION	122,94 €	147,53 €
DECHETS	DECHETS	panneaux déchetterie	MAVASA	648,42 €	824,90 €
DECHETS	DECHETS	révision annuelle grue camion BR 814 ZY	BLANCHARD SAS	1 203,57 €	1 444,28 €
DECHETS	DECHETS	révision annuelle grue camion EL 515 PJ	BLANCHARD SAS	1 203,57 €	1 444,28 €
DECHETS	DECHETS	3 conteneurs cartons	SECAF ENVIRONNEMENT	3 975,00 €	4 770,00 €
PRINCIPAL	TECHNIQUE	cables galva	GITEAU	279,00 €	319,40 €
PRINCIPAL	POLE SANTE MESLAY	Bloc boites aux lettres	PROLIANS	418,89 €	502,67 €
PRINCIPAL	PRINCIPAL	remplacement 12 extincteurs	SDP2	918,98 €	1 102,78 €
TOURISME	MOULIN CAVIER	fabrication bras de manoeuvre	ENTREPRISE CROIX	3 075,52 €	3 690,62 €
PRINCIPAL	VOIRIE	Curage fossé - Travaux Urgences - VC 102 Echelettes	BOSSUET	518,80 €	622,56 €

BUDGET	SERVICE	OBJET	TIERS	Montant total HT	Montant total TTC
PRINCIPAL	VOIRIE	Curage fossé - Travaux Urgences - VC 5 Arquenay	DEVALUX	640,00 €	768,00 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	Spécialité en partenariat avec le Chainon Manquant	CHAINON MANQUANT		4 031,45 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	Technique Spectacle "La Convivialité"	KREASON		3 165,41 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	Spectacle "Mule" - 09/10/2020	L'ENVOLEUR ASSO		2 490,00 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	Technique Spectacle "Mule"	KREASON		2 404,61 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	GUSO - Spectacle "La Convivialité"	Matt. Schüller + Guso		613,93 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	GUSO - Spectacle "Mule"	Matt. Schüller + Guso		889,25 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	SSIAP "La Convivialité"	Agents SSIAP		70,00 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	SSIAP "Mule"	Agents SSIAP		70,00 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	Spectacle "Mule"	SACEM		304,65 €
PRINCIPAL	CULTURE - Affaires culturelles	Spectacle "La Convivialité"	SACEM		29,85 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Achat de partitions	La Flûte de Pan		61,51 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Fourniture de petit équipement	L'Atelier Ventastique		58,14 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Achat de partitions	Diam Diffusion		21,90 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Investissement - Achat d'une armoire	BD MOBILIER	265,00 €	318,00 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Investissement - Tableau avec portées musicales	Techni-contact	381,55 €	457,86 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Fourniture de petit équipement	Rytmies et Sons	106,68 €	128,02 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Investissement - Chariot	Mamutan Collectivités	151,56 €	181,88 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Investissement - Achat d'instrument	L'Atelier Ventastique	962,67 €	1 155,20 €
PRINCIPAL	CULTURE - Ecole de Musique	Fourniture de petit équipement	L'Atelier Ventastique	353,02 €	423,63 €
ECONOMIE	ECONOMIE	Déclaration d'intention d'Aléner Normand			
ECONOMIE	ECONOMIE	Déclaration d'intention d'Aléner SCI Marchand			
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	Avenant PLUI - Inventaire bocager	EVEN CONSEIL	4 175,00 €	5 010,00 €
TOURISME	CHESNAIE	Snistère remplacement fenêtré MH5	CMA LAMBERT	116,28 €	139,54 €
ECONOMIE	ECONOMIE	Lot peinture - CEROP (1 314,34 € HT de plus que l'offre initiale)	BORDEAU DECO	9 000,00 €	10 800,00 €
ECONOMIE	ECONOMIE	Projet ZA ST Loup du Dorat - permis d'aménager	A3 Architecture	970,00 €	1 164,00 €
EAU	EAU	MOE Réhabilitation réseaux AEP LE BURET	OCEAM	4 700,00 €	5 640,00 €
EAU	EAU	Diag amiante et plomb - Réservoir Meslay + Bâche Montavallon	ACSZS	352,00 €	422,40 €
PRINCIPAL	PRINCIPAL	Etude faisabilité extension Pôle Intercommunal	A3 Architecture	2 260,00 €	2 712,00 €
TOURISME	WP VILLIERS	Pièce Chauffe eau WP Villiers	CGED	200,96 €	221,06 €
PRINCIPAL/TOURISME	PRINCIPAL/TOURISME	Divers technique et tourisme	CGED	121,84 €	134,02 €
PRINCIPAL	SALLE DE SPORTS MESLAY	Travaux de peinture façade Salle des Sports MESLAY	BORDEAU DECO	1 879,74 €	2 255,69 €
PRINCIPAL	POLE INTERCOMMUNAL	Recherche de tute pole intercommunal sur terrasse	EASY FUTTES	400,00 €	480,00 €
PRINCIPAL	WP VILLIERS	Vitrage cassé MARPA de Balée	CMA LAMBERT	146,85 €	176,22 €
TOURISME	WP VILLIERS	Clavier codé sans fil digicode VWP Villiers	ID ENVIRONNEMENT	182,70 €	219,24 €
PRINCIPAL	PRINCIPAL	Produits divers entretien	IPC	724,64 €	869,57 €
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT REGIE	Remplacement groupe de pompage - rue de l'Etang - ARQUEENAY	JOUSSE	2 930,00 €	3 516,00 €
TOURISME	TOURISME	Remplacement flexible clim Tondeuse JD 1600 TURBO	SARL MECANIC 2000	418,00 €	501,60 €
TOURISME	TOURISME	Réparation roue arrière tondeuse JD 1600 TURBO	SARL MECANIC 2000	193,39 €	232,07 €
PRINCIPAL	SERVICES TECHNIQUES	Vêtements technique	PROLIANS	904,36 €	1 085,23 €
PRINCIPAL	Centre Admin. Grez	Divers produits technique	ROUEIL ATELIER	495,30 €	594,36 €
PRINCIPAL	POLE INTERCOMMUNAL	Centre ADM Grez	SARL SENS 4	7 200,00 €	8 640,00 €
PRINCIPAL	POLE INTERCOMMUNAL	Installation eaux sales des sports Balée et Meslay et chaufferie Pôle intercommunal	SND	3 813,20 €	4 575,84 €
PRINCIPAL	POLE INTERCOMMUNAL	Maintenance chauffières	SND	5 396,43 €	5 881,95 €
PRINCIPAL	La Chesnaie	Conformité gaz	TH-CHARPENTIER	166,87 €	200,24 €
TOURISME	Swin Golf	Divers La Chesnaie	TH-CHARPENTIER	289,26 €	347,11 €
TOURISME	Swin Golf	5 kg Bangreen	VERALIA	83,15 €	93,47 €
PRINCIPAL	SERVICES TECHNIQUES	Coffret maintenance véhicule	WURTH	362,69 €	459,23 €

BUDGET	SERVICE	OBJET	TIERS	Montant total HT	Montant total TTC
TOURISME	La Chesnaie	Ordinateur portable	CONTY		943,92 €
EAU	EAU	Ordinateur portable	CONTY		987,18 €
PRINCIPAL	SIG	Ordinateur fixe	CONTY		866,40 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	Serveur HP	CONTY		22 282,51 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	Ordinateur fixe	CONTY		853,86 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	Ordinateur portable	CONTY		966,72 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	Ordinateur portable	CONTY		2 263,20 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	Ecran plat	CONTY		210,90 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	Toiles et armature pour barnum	TRIGANO	5 873,50 €	7 048,20 €
PRINCIPAL	ADMINISTRATION GENERALE	16 tables et 32 bancs	TRIGANO	2 232,96 €	2 679,55 €
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT REGIE	Mise en conformité du réseau d'assainissement Rue du Paradis à St Denis du Maine	MONGODIN + SPI2C	86 678,00 €	104 013,60 €
EAU REGIE	EAU REGIE	Renouvellement des compteurs d'eau	ZENNER + GT Canalisations	414 390,50 €	497 268,60 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Les membres du Conseil Communautaire prennent acte des décisions prises.

VIII - Demande fonds DETR et DSIL 2021 et plan de relance Région - Annule et remplace

Rapporteur : Jacky Chauveau, Président

ANNULE ET REMPLACE (CC du 24/11/2020)

Après échange avec la Préfecture, il apparaît qu'il n'est plus possible de solliciter des financements DETR/DSIL pour un même projet, même avec une présentation par Tranche.

Aussi ne pourront pas bénéficier des financements prévus les opérations :

- Pôle santé de Meslay du Maine – Extension (DETR 2021 : 300 000 €)
- Réhabilitation MARPA (DSIL 2021 : 60 000 €)

Ainsi il est proposé de solliciter à la place les financements suivants :

A - DETR 2021

1 – Liaison douce Arquenay-Meslay

La CCPMG a entrepris de procéder à la mise en œuvre de son Schéma de mobilité en débutant l'aménagement d'une liaison douce entre Arquenay et Meslay du Maine.

Il est donc proposé de déposer ce dossier au titre de la DETR 2021.

Aménagements concourant aux déplacements doux : Réalisation et équipement de voies vertes et pistes cyclables (ex : jalonnage et balisage pour assurer la continuité des pistes), Création de parking relais, aménagement de stationnement vélo	commune ou EPCI	200 000 €	50%
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-----------	-----

PLAN DE FINANCEMENT proposé :

DEPENSES	
Travaux	200 000,00 €
TOTAL	200 000,00 €
RECETTES	
DETR 2021	100 000,00 €
Région - Plan de relance	50 000,00 €
TOTAL	150 000,00 €
<i>Reste à charge CCPMG</i>	<i>50 000,00 €</i>

2 - REHABILITATION/RESTRUCTURATION DES CHALETS du VVNJ (RAPPEL)

Dans le cadre du budget 2020, une opération de restructuration complète des chalets du VVNJ a été entreprise qui comprend donc

- Rénovation des salles de bain
- Rénovation des kitchenettes
- Démolition des cheminées
- Travaux de peinture

- Rideaux / volets

Action en faveur du tourisme : - Études, mises aux normes, restructuration de campings municipaux, - Création, réhabilitation d'hébergement touristique ou d'équipement touristique (ex : création de gîte d'étape)	commune ou EPCI	200 000 €	30%
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------	-----------	-----

PAS DE CHANGEMENTS

DEPENSES	En €HT
Travaux	294 667,00 €
TOTAL	294 667,00 €
RECETTES*	
DETR 2021	60 000,00 €
Région - plan de relance	175 733,00 €
TOTAL	235 733,00 €
<i>Reste à charge CCPMG</i>	<i>58 934,00 €</i>

B - DSIL 2021

1 - AMENAGEMENT DES ESPACES PROPRETE (Modifications)

A LA PLACE DU PROJET MARPA

DEPENSES	DSIL 2021
TRAVAUX	215 000,00 €
TOTAL	215 000,00 €
RECETTES	
DSIL	170 000,00 €
CCPMG	45 000,00 €
TOTAL	215 000,00 €

215 000€ au lieu de 180 000€

170 000€ au lieu de 100 000€

C – PLAN DE RELANCE REGION (Modifications)

Dans le cadre du plan de relance, un fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » a été mis en place afin de soutenir les projets d'investissement.

Le montant de l'enveloppe mobilisable sur la CC du Pays de Meslay-Grez est de **311 000 €**

- 5 opérations maximum
- Au moins 10% fléché sur la croissance verte ou les déchets
- Minimum 50 000 € de subvention/projet
- Rétroactivité de 6 mois possible
- Pas éligible à d'autres subventions régionales

PROJET	COUT TOTAL	REGION PDL
		Plan Relance
Pôle santé Meslay du Maine - extension	800 000,00 €	261 000,00 €
Liaison douce Arquenay-Meslay	232 800,00 €	50 000,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide les propositions de sollicitations de la DETR 2021
- Valide les propositions de sollicitations de la DSIL 2021
- Valide les propositions de sollicitations du Plan de relance Régional
- Autorise le Président à déposer les différents dossiers, signer la convention financière 2021 liée au contrat de ruralité et tous documents inhérents aux présents dossiers.

IX - Dossier AZUREO

Le Président informe les membres du Conseil que le comité de pilotage Azuréo s'est réuni ce jour pour examiner les propositions que la société Prestalis a travaillé pour réduire les coûts durant la période COVID . Il rappelle que l'établissement est fermé administrativement et que les élus ont demandé qu'il n'accueille pas les scolaires durant cette période pour réduire les charges.

Le décret du 14 décembre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du COVID-19 dans le cadre de l'Etat d'Urgence Sanitaire, prévoit la possibilité pour les établissements aquatiques, de recevoir les mineurs dans le cadre des activités sportives et les scolaires, à compter du 15 décembre. La Société Prestalis demande donc aux élus de statuer sur la réouverture de l'Azuréo soit à compter du 4 janvier 2021, soit à compter 20 janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

Le conseil Communautaire, considérant la période des fêtes de fin d'année et le risque élevé que le nombre de contaminations reparte à la hausse, propose d'attendre le 20 janvier 2021 pour envisager la réouverture de l'Azuréo, si les conditions sanitaires le permettent.

Fin de la réunion à 20h23

Procès-Verbal du conseil communautaire du 15 décembre 2020
Signature par voie délibérative

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	BERTREL	Jérémy	
BANNES	GASNIER	Jérôme	
BAZOUGERS	LANDELLE	Jérôme	
BAZOUGERS	LEVEILLE	Emilie	
BAZOUGERS	GAHERY	Estelle	
BEAUMONT PIED DE BOEUF	SEURIN	Eric	
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky	
BOUERE	LE GRAET	Sylvain	
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc	
COSSE EN CHAMPAGNE	FOUCHER	Stéphane	
GREZ EN BOUERE	BOULAY	Didier	
GREZ EN BOUERE	GALAS	Emilie	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck	
LA CROPTE	LAMBERT	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis	
LE BURET	CATILLON	Didier	
MAISONCELLES DU MAINE	BOURGEAIS	Michel	
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian	
MESLAY DU MAINE	FORET	Florence	
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques	
MESLAY DU MAINE	SUREAU	Gwénola	
MESLAY DU MAINE	CAUCHOIS	Xavier	
MESLAY DU MAINE	JARDIN	Véronique	
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse	
PREAUX	FOUCAULT	Roland	
RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude	
SAINT BRICE	BOISSEAU	André	
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel	
SAINT DENIS DU MAINE	HAMOND	Yannick	
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude	
VAL DU MAINE	LAVOUE	Isabel	
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques	
VILLIER CHARLEMAGNE	FRETIGNE	Cécile	
VILLIERS CHARLEMAGNE	CORNILLE	Alain	